

PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE,  
ÉDUCATIF ET SOCIAL  
2023 – 2026



Bibliothèque–ludothèque municipale

La Halle aux Grains

Place Carnot - 84400 Apt

Tél. 04 90 04 06 41 / [mediatheque@apt.fr](mailto:mediatheque@apt.fr)

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

# SOMMAIRE

## Introduction et glossaire

### 1 Contexte territorial P.5

#### A. Géographie et population

#### B. Structures culturelles et associations

#### C. Contexte socio-éducatif

### 2 Etat des lieux de la lecture publique P.19

#### A. La bibliothèque d'Apt et son réseau

#### B. Analyse synthétique des forces et faiblesses

### 3 Projet d'établissement 2023-2026 P.27

#### A. Objectifs

##### **Parentalité /intergénérationnel**

- Les histoires du samedi
- Réaménagement espace jeunesse + WC (table à langer)
- Fête mondiale du jeu
- Les après-midis jeux de la ludothèque
- Agir ensemble pour un bon usage des écrans
- Opéra narratif avec le Conservatoire

##### **Education Artistique et Culturelle**

- EAC petite enfance
- EAC écoles élémentaires partenariat GDL
- EAC fin de cycle III à l'échelle du pôle culture

##### **Inclusion**

- Inclusion numérique / lutte contre l'illectronisme (ateliers conseillers numériques)
- Développement des partenariats accès aux droits (ex. Le lien, Solea, Alte, CCAS, ANPEP...)
- Semaine neurodiversité et pôle inclusion, des collections adaptées
- Projet de mobilier urbain en carton recyclé, coconstruit ados (QPV)

##### **Patrimoine écrit**

- Catalogage
- Signalement
- Valorisation

#### B. Programme d'actions détaillé et moyens à mettre en œuvre

## Annexes

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

## GLOSSAIRE

---

ADVSEA	Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte
ARL	Agence régionale du livre
BNF	Bibliothèque nationale de France
CCFr	Catalogue collectif de France
CCPAL	Communauté de communes pays d'Apt Luberon
CNL	Centre national du livre
CTG	Convention territoriale globale
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
EAC	Education artistique et culturelle
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
LAEP	Lieu d'accueil parents-enfants
RPE	Relais petite enfance (ancien RAM)
SIGB	Système informatisé de gestion de bibliothèques (= logiciel métier)

## INTRODUCTION

---

*Notre société poursuit sa transformation à l'ère du numérique et dans un contexte géopolitique complexe. Les pratiques culturelles des français évoluent et les bibliothèques doivent porter une attention renouvelée aux attentes des usagers et développer de nouveaux publics.*

*L'État préconise des axes de développement des services rendus par les bibliothèques : Éducation Artistique et Culturelle (EAC), inclusion, accès facilité pour les publics éloignés de la culture...*

*L'accès aux bibliothèques devient ainsi un enjeu de citoyenneté pour des populations en rupture avec la lecture, alors que sa maîtrise conditionne l'intégration sociale et l'accès à l'emploi. Les bibliothèques permettent d'avoir accès à l'information, à la formation, à des collections répondant à des critères d'impartialité. Ce sont des lieux de rencontres ouverts à tous, propices à la mixité des publics et relais des propositions culturelles locales.*

*Ces équipements, au croisement des politiques culturelles, sociales et éducatives mobilisent de nombreux partenaires pour mener des actions en transversalité.*

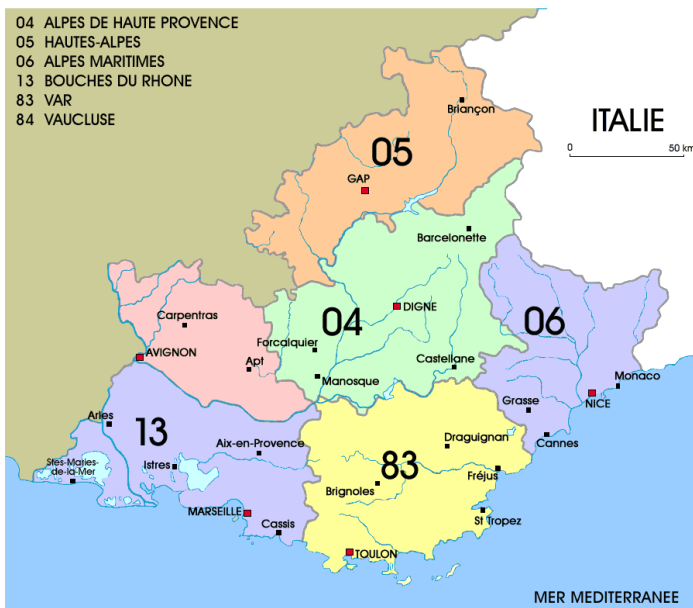
*La loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique conforte et encadre leurs missions.*

*Dans ce contexte, il est reconnu que la bibliothèque d'Apt doit continuer à s'adapter aux besoins de la population pour en favoriser l'accès au plus grand nombre, dans un souci d'égalité et d'inclusion.*

*Ce projet d'établissement a pour objet de répondre à la politique culturelle de la collectivité pour un élargissement des services en termes de parentalité, d'inclusion, d'Éducation Artistique et Culturelle et de conservation du patrimoine écrit.*

# 1 Contexte territorial

## A. Géographie et population



**Le Vaucluse** est le plus petit département de la région PACA. Plus de la moitié de son territoire est consacré à l'agriculture, soit le double de la moyenne régionale. La majorité de la population habite dans l'ouest du département.

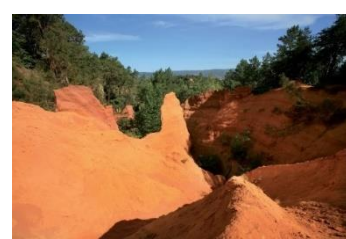
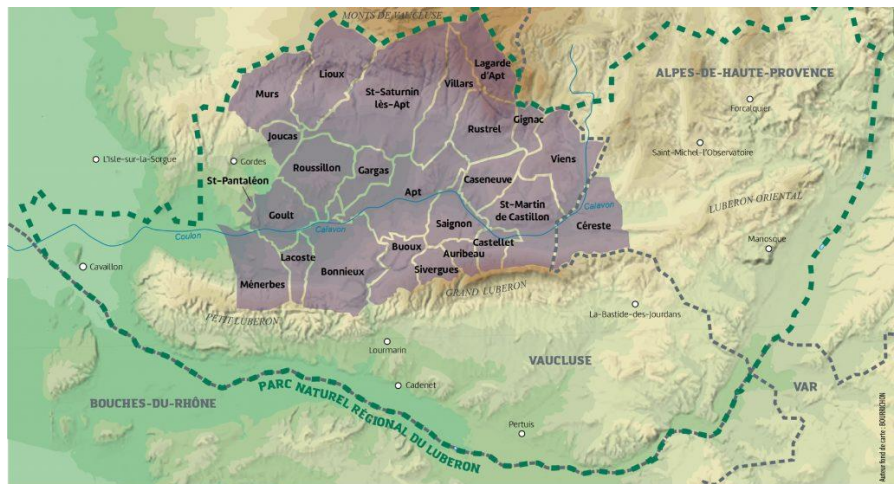
Le Vaucluse est composé de villes moyennes, sans métropole. La population est répartie en 9 bassins de vie.

Le bassin d'Apt, par son éloignement du reste du département, montre une certaine indépendance dans son fonctionnement.

### La communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL)

La CCPAL rassemble 25 communes réparties sur 570 km<sup>2</sup> et regroupe plus de 29 000 habitants. Dotée d'un patrimoine architectural et naturel exceptionnel, le territoire attire de nombreux visiteurs.

**Situé au cœur du Parc naturel régional du Luberon**, le bassin de vie de l'intercommunalité est entouré de grands massifs : le Luberon au sud et les Monts de Vaucluse au nord, et des silhouettes des villages « perchés » qui gravitent autour de la plaine d'Apt, épicerie urbaine du territoire.



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-202312-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

## Les compétences obligatoires de l'EPCI

Aménagement de l'espace

Actions de développement économique et touristique intéressant l'ensemble de la communauté de communes

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Aménagement, gestion et entretien des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers

Assainissement collectif et non collectif

Production et fourniture d'eau potable

## Les compétences facultatives

Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Action sociale d'intérêt communautaire, Petite Enfance, Enfance/Jeunesse

Espace France Service « Le Lien »

Politique communautaire de la santé

Participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours

Construction, fonctionnement et entretien d'équipements culturels et sportifs

Politique de logement et du cadre de vie

Politique communautaire de la Santé

Développement de la Culture



**La ville d'Apt, « capitale du Luberon »,** sous-préfecture du département, est donc située au Sud-Est du département de Vaucluse. C'est cette situation éloignée d'Avignon (préfecture du Vaucluse), qui a déterminé le choix de la nommer en sous-préfecture au lieu de villes de plus grande importance (Orange ou Cavaillon notamment). La commune s'étend sur 44,6 km<sup>2</sup> dans la vallée du Calavon.

Apt est située à 35 km de Cavaillon, à l'ouest du massif du Petit Luberon et à 38 km de Manosque, à l'est du Grand Luberon. A 55 km d'Aix-en-Provence, 53 km d'Avignon (gare TGV), 85 km de Marseille.

La commune est occupée à :

- 15% par la zone urbaine,
- 35% par des zones naturelles (forêt du Petit Luberon)
- 50% par la zone agricole : vergers de fruitiers, champs de lavandin, vignes.

## Tourisme et rayonnement du Luberon

La commune d'Apt et ses villages environnants sont très prisés par les visiteurs et les résidents secondaires. Certains des villages sont classés comme les « plus beaux villages de France ». Les massifs des ocres sont en cours de labellisation « Grands sites de France » : un projet de territoire.

Le tourisme rural, sportif et gustatif s'est vu amplifié par la période de pandémie et les courts-séjours en région.

Les falaises d'escalade de Buoux sont un « haut lieu » connu internationalement. Des centaines de km de randonnées pédestres, équestres et VTT sont balisés.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Le Luberon a été plébiscité par les artistes qui l'ont habité ou fréquenté, les auteurs qui ont écrit le territoire dans leurs ouvrages. Samuel Beckett évoque le village de Roussillon dans « En attendant Godot ». Henri Bosco écrit « L'habitant de Sivergues ». Jean Giono, plus à l'Est du Luberon, évoque Manosque. N'oublions pas René Char, René Frégni, Serge Bec, Marc Dumas, Raymond Jean, amoureux du Luberon et pour certains, parrains de la bibliothèque d'Apt.

Peter Mayle, quant à lui, a décrit l'aspect burlesque et caricatural de la région mais a attiré des visiteurs dans certains des villages.

Hubert Leconte a écrit l'histoire tragique des Vaudois en Luberon.

Le marché provençal du samedi matin, renommé depuis le XIIème siècle, fait partie des « 100 marchés d'exception de France » et occupe tout le centre ancien. Apt est classé parmi les « Sites remarquables du goût ».

Apt compte quelques bâtiments historiques.

- la Cathédrale Saint-Anne est une des plus anciennes basiliques de Provence et est classée Monument historique depuis 1846.

- le Moulin de Salignan, un ancien moulin à vent, abrite une exposition géologique et jouxte un verger conservatoire d'amandiers.

- la tour de l'horloge est l'un des monuments les plus photographiés. Située au bout de la rue des Marchands, axe principal d'Apt, cette tour est également classée aux Monuments historiques.

- les vestiges du théâtre romain sont en partie visibles dans les caves de l'ancien musée archéologique (visite guidée uniquement).

## Densité de population

Apt, plus grande ville de la communauté de communes, concentre environ 40 % des habitants de tout le bassin de population.

En 2016, la densité de la ville d'Apt est de 262.7 habitants au km<sup>2</sup>. Pour cette même année celle du Vaucluse est de 156.7 habitants /Km<sup>2</sup>. Les villes de forte densité se situent très majoritairement à l'ouest du département.

## Evolution démographique :

POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009	2009 à 2014	2014 à 2020
Variation annuelle moyenne de la population en %	2,3	0,3	0,0	-0,3	0,2	0,8	-1,4
<i>due au solde naturel en %</i>	1,0	0,5	0,6	0,2	0,1	0,3	-0,2
<i>due au solde apparent des entrées sorties en %</i>	1,4	-0,2	-0,6	-0,6	0,1	0,5	-1,2
Taux de natalité (‰)	20,3	15,1	15,9	13,7	13,2	13,4	10,2
Taux de mortalité (‰)	10,7	10,1	9,5	11,4	11,8	10,5	12,2

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2020 exploitations principales - État civil.

➔ La ville d'Apt connaît un phénomène de vieillissement démographique : le taux de natalité devient inférieur au taux de mortalité

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

La population globale est en diminution. La tranche d'âge des 45 ans et + est en augmentation, alors que la tranche des 0 à 44 ans décroît.

Commune d'Apt (84003)

**POP T0 - Population par grandes tranches d'âges**

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	<b>11 405</b>	<b>100,0</b>	<b>11 885</b>	<b>100,0</b>	<b>10 889</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	2 151	18,9	2 316	19,5	1 828	16,8
15 à 29 ans	1 781	15,6	1 677	14,1	1 495	13,7
30 à 44 ans	2 314	20,3	2 194	18,5	1 725	15,8
45 à 59 ans	1 910	16,8	2 207	18,6	2 218	20,4
60 à 74 ans	1 923	16,9	2 038	17,1	2 096	19,2
75 ans ou plus	1 327	11,6	1 453	12,2	1 528	14,0

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

## Economie et emploi

L'économie et l'emploi dépendent ici moins d'activités traditionnelles comme l'agriculture que de l'industrie : fruits confits, silicone, vêtements de protection ou illuminations. Certaines de ces entreprises sont renommées nationalement et internationalement. Les employeurs publics comme la Ville d'Apt ou l'hôpital sont également pourvoyeurs d'activité. Quant au tourisme, il est important mais surtout saisonnier de mai à octobre.

Les statistiques INSEE permettent de donner un aperçu de l'environnement socioprofessionnel de la ville d'Apt :

**POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle**

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	<b>9 254</b>	<b>100,0</b>	<b>9 567</b>	<b>100,0</b>	<b>9 065</b>	<b>100,0</b>
Agriculteurs exploitants	77	0,8	65	0,7	54	0,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	458	4,9	450	4,7	462	5,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	378	4,1	370	3,9	334	3,7
Professions intermédiaires	754	8,1	888	9,3	839	9,3
Employés	1 557	16,8	1 670	17,5	1 432	15,8
Ouvriers	1 415	15,3	1 518	15,9	1 265	14,0
Retraités	2 976	32,2	2 990	31,3	3 020	33,3
Autres personnes sans activité professionnelle	1 640	17,7	1 615	16,9	1 661	18,3

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

➔ L'essentiel des emplois se partage entre employés, ouvriers et professions intermédiaires.



## Taux de chômage

Apt :

### EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2009	2014	2020
<b>Nombre de chômeurs</b>	<b>763</b>	<b>1 135</b>	<b>914</b>
Taux de chômage en %	16,5	22,9	21,1
Taux de chômage des 15 à 24 ans	34,7	43,4	38,4
Taux de chômage des 25 à 54 ans	14,4	21,3	19,3
Taux de chômage des 55 à 64 ans	9,5	16,8	18,9

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

France :

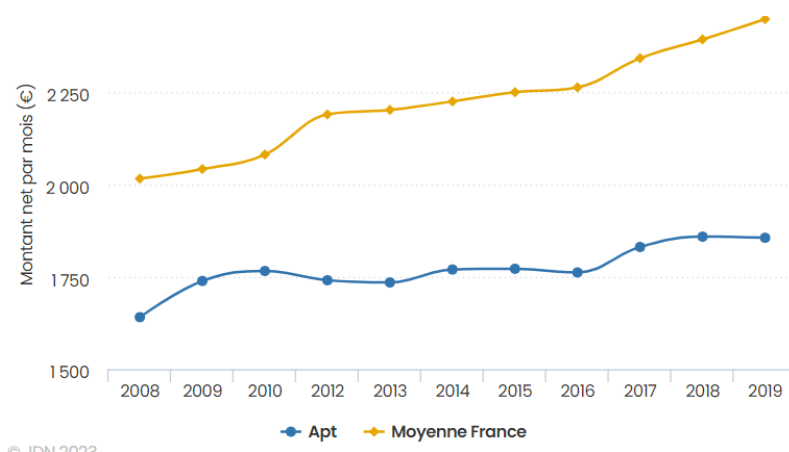
### EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2009	2014	2020
<b>Nombre de chômeurs</b>	<b>3 513 401</b>	<b>4 295 077</b>	<b>3 951 734</b>
Taux de chômage en %	11,7	14,0	12,7
Taux de chômage des 15 à 24 ans	24,4	29,8	25,3
Taux de chômage des 25 à 54 ans	10,3	12,3	11,4
Taux de chômage des 55 à 64 ans	8,5	10,7	10,6

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

La comparaison des 2 graphiques ci-dessus montre que le taux de chômage à Apt est supérieur à la moyenne nationale. Cette différence est surtout marquée chez les 15-24 ans.

## Richesse et niveau de vie



Courbe du montant net par mois par habitant à l'échelle locale et nationale (Source : journaldunet.com)

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Taux de pauvreté à Apt 23,3 % CCPAL 20,2 %, Vaucluse 19,5 % (5<sup>e</sup> département le plus pauvre de France), PACA 17 %, France environ 14% en 2020.

Taux de pauvreté du Quartier prioritaire d'Apt en 2018 : 48,4% (source SIG ville).

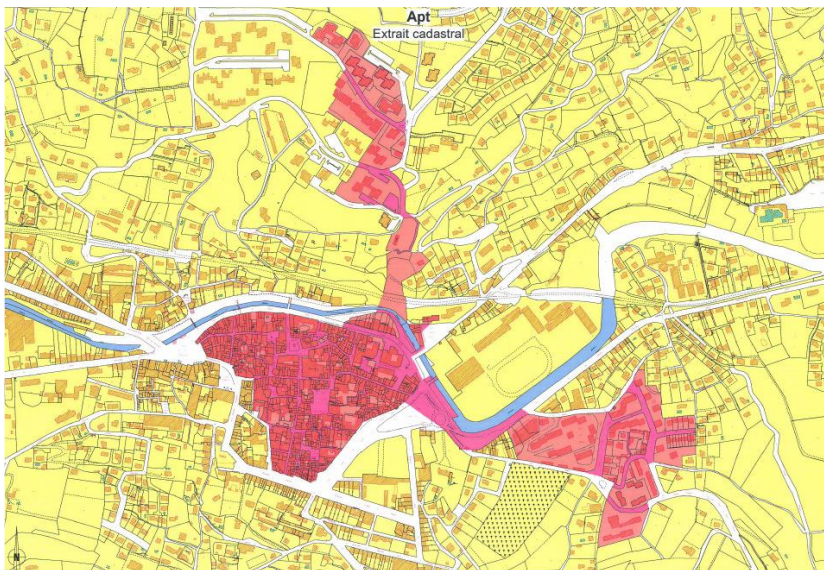
Apt est marquée par une paupérisation du centre-ville qui se traduit par le départ des Aptésiens aux revenus plus élevés vers la première couronne périphérique ou les communes rurales environnantes.

Le centre-ville abrite un quart des logements de la commune et 21% des logements sociaux. Le tissu urbain y est dense, les maisons hautes et étroites et les bâtiments majoritairement anciens. L'habitat du centre ancien enregistre un taux de logements vacants de plus de 20%.

Note sur les résidences secondaires

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2<sup>ème</sup> région la plus prisée au niveau des résidences secondaires, derrière l'Occitanie. À une échelle plus précise, la communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon compte 4 710 résidences secondaires, selon la dernière étude de l'Insee.

### Focus sur le quartier prioritaire d'Apt « Centre ancien-Saint Michel »



Le QPV d'Apt regroupe le centre-ville intra-muros, les quartiers Saint-Joseph et la Marguerite, ainsi que le quartier Saint-Michel.

Il inclut 28% de la population totale de la ville d'Apt.

33% de la population du quartier a moins de 25 ans.

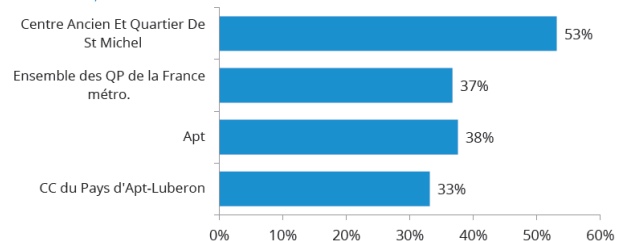
Le revenu annuel médian des habitants du quartier prioritaire est de 9 200 €.

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 2 070, soit 39% du total communal. La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus faible que celle observée à l'échelle communale et en moyenne sur l'agglomération (1,6).

La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène puisqu'elle est nettement plus élevée sur le quartier qu'en moyenne sur l'ensemble de la commune (53% contre 38%). On estime ainsi à 1 100 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 650 sont des femmes et 450 des hommes. Or, force est de constater que les femmes occupent peu l'espace public.

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2010

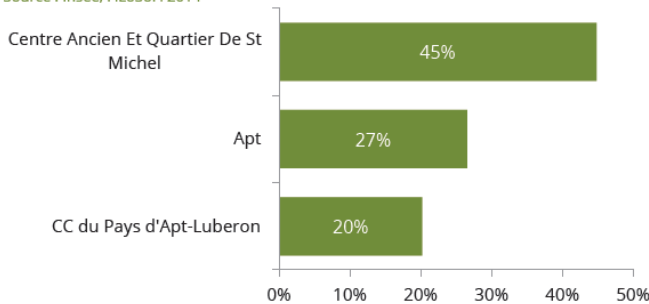


La structure de l'habitat (présence de logements sociaux et/ou de locatif privé précaire) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. Sur le quartier, 13% des ménages sont monoparents, soit 260

Taux de pauvreté  
Source : Insee, FiLoSoFi 2014



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, 45% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 1 480 personnes.

14% des ménages bénéficient des minima sociaux

22% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations.

20% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

Grâce à l'étude de la population, nous pouvons établir qu'Apt est une ville qui subit une diminution de sa population sur sa période récente et un phénomène de vieillissement démographique. Son taux de pauvreté et de chômage sont tous deux supérieurs à la moyenne nationale. Les jeunes générations sont moins enclines à s'implanter sur son territoire.

Ce territoire renommé internationalement pour son tourisme reste cependant à redynamiser économiquement à l'année pour que ses habitants y trouvent un cadre de vie attrayant.

### Focus sur la Convention Territoriale Globale (CTG)

La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon s'est engagée aux côtés de la CAF de Vaucluse dans un projet de CTG.

Dans ce cadre, il a été établi que l'attractivité du territoire pour les familles reposait sur l'existence d'équipements et la qualité des services proposés aux habitants. Le nombre de places d'accueil pour la petite enfance a été développé et le portage intercommunal de la compétence jeunesse a été mis en place sur une partie du territoire. Le cadre de la CTG 2021-2025 élargit le champ de réflexion à la parentalité, l'accès aux droits, le cadre de vie et l'habitat, l'animation de la vie sociale. Les partenaires et les collectivités sont invitées à participer au travail en transversalité et développer les services aux familles.

La Communauté de communes, en lien avec la CAF a établi un diagnostic de territoire dont voici la synthèse ci-après :

<p>Evolution positive du nombre d'emploi</p> <p>Une population active supérieure au département</p> <p>Un niveau de loyer en adéquation avec les capacités financières des ménages</p> <p>Un parc de logements privés globalement bien entretenu</p> <p>Une offre d'accueil petite enfance qui couvre les besoins</p> <p>Une offre de loisirs en direction des enfants bien dimensionnée</p>	<p>Vieillesse marquée de la population</p> <p>Diminution des jeunes de moins de 20 ans</p> <p>Perte d'habitants sur la période récente</p> <p>Baisse d'attractivité du territoire, en particulier pour les jeunes ménages</p> <p>Baisse continue des naissances</p> <p>Augmentation du nombre de familles monoparentales</p> <p>Taux de pauvreté préoccupant</p> <p>Revenus globalement assez faible</p> <p>Un taux de scolarisation des 18-24 nettement plus faible ( niveau départemental et régional)</p> <p>Des problèmes de mobilité et d'accessibilité à certains services</p>
<p><b>FFOM</b></p>	
<p>Mise en place de dispositifs partenariaux ( PRE-CLS- CTG- PLH) sur le territoire</p> <p>Dispositif « les invisibles », l'opération territoire zéro chômeur, LOPAH-ru</p> <p>Existence d'une dynamique partenariale</p> <p>Projets ville d'Apt en direction des jeunes (Campus connecté, Fablab, tiers lieu)</p> <p>Une offre culturelle de qualité et de réelles complémentarités</p> <p>Un potentiel d'expérimentation</p> <p>Extension du territoire d'intervention du CS lou pasquié ( ST saturnin)</p> <p>Des nouveaux projets en réflexion ( accueil de loisirs sur certaines communes)</p>	<p>Développement lié fortement aux résidences secondaires</p> <p>Difficultés à maintenir des services publics</p> <p>Sous représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures/professions intermédiaires</p> <p>Fragilité du parc de logement dans certains secteurs</p> <p>Une part des jeunes non insérés en évolution croissante depuis 2017</p> <p>Manque de coordination et/ou de lisibilité des interventions dans certains domaines ( accès au droit, parentalité , jeunesse)</p> <p>Adaptation des modes accueil petite enfance ( Collectif et individuel) au mode de vie des familles</p>

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

## **B. Contexte culturel : structures culturelles et associations**

**L'offre culturelle d'Apt** compte de nombreux atouts, notamment grâce à un nombre d'associations conséquent et des structures municipales très actives. Cependant des faiblesses persistent, telles que la difficulté à toucher des populations éloignées de la Culture. Voici un panorama non exhaustif de l'offre et comment la médiathèque s'y insère.

**La Direction des Affaires Culturelles de la ville d'Apt** gère le spectacle vivant et pilote la bibliothèque-ludothèque, les archives municipales, le musée et la Micro-Folie qui sont des équipements culturels municipaux situés dans le centre ancien.

Elle coordonne la politique culturelle municipale et accompagne les associations. Elle développe l'accès à la culture pour ces populations éloignées - par exemple avec des tarifs réduits et un accompagnement aux projets culturels - et programme des actions en centre-ville et dans les quartiers. Ainsi, faire participer davantage les populations du quartier prioritaire, permet une meilleure intégration à la vie culturelle. Les biennales de danse alternant avec le théâtre mettent à portée de tous un accès au spectacle vivant.

**La médiathèque** s'y insère en proposant, notamment, une conférence sur « Molière et le Roi » par un spécialiste, durant la semaine Molière ainsi que la valorisation de ses livres anciens XVIIe, et pour la biennale de danse, un atelier d'écriture slam sur la base de la danse hip-hop et une exposition de peintures sur la danse par un artiste local.

**Le Musée municipal d'Apt** propose une exposition permanente qui retrace l'activité économique du Pays d'Apt au travers de ses spécialités : la faïence, les fruits confits et les ocres. Des expositions temporaires font l'objet de partenariat notamment avec les archives. De nombreuses médiations aux publics sont organisées à l'année (EAC et ateliers vacances).

**Le service des archives** conserve 800 ans d'histoire de la commune au 1er étage de la bibliothèque.

**La Micro-Folie**, située dans une ancienne école et inaugurée en 2022, comporte un musée numérique animé par une médiatrice, un fablab avec un fabmanager, un espace d'exposition et un espace de convivialité. Un Campus connecté occupe l'étage.

- Des actions communes régulières au niveau du Pôle culturel (ateliers, EAC, Jour de la nuit etc.)

**L'association « Le Goût de lire en pays d'Apt »** existe depuis 30 ans et est un partenaire privilégié de la bibliothèque.

- des ateliers de lecture-écriture sont coanimés par l'association et la bibliothèque tous les mercredis matin en période scolaire. Les enfants du centre-ville et du quartier prioritaire, avec parfois un accompagnant, sont ainsi accueillis régulièrement. Les adolescents de l'IME participent également aux ateliers.
- Des comités de lectures sont organisés en collaboration, un vendredi soir par mois à la bibliothèque
- Des accueils d'auteurs dans le cadre de l'EAC sont prévus chaque année.

La médiatrice de l'association se rend dans les classes pour préparer les rencontres, proposer des ateliers. Une soirée tout public avec les élèves et les parents, comprenant une restitution des ateliers et un temps de rencontre-dédicace avec l'auteur est prévu à la bibliothèque en soirée. A cette occasion, la librairie est partenaire.

**Le festival « Insane »** a lieu chaque année sur plusieurs jours. En 2022, il a accueilli 40000 festivaliers (âgés en moyenne de 18 à 30 ans) et 80 artistes.

« **Apt, ville de lumières** » est une fête qui a lieu chaque année durant la période de Noël, au début du mois de décembre. Il s'agit d'une inauguration des illuminations de Noël en ville, ainsi qu'un spectacle de son et lumières. Notons qu'Apt est le siège social de la société Blachère Illumination, le leader européen des illuminations festives en milieu urbain.

**Le Vélo Théâtre.** Maison d'artistes, scène conventionnée pour le théâtre d'objet et croisement des arts et des sciences. Ancienne usine de fruits confits datant de la seconde moitié du 19ème siècle et situé à proximité du centre-ville. Le bâtiment appartient à la Ville d'Apt et propose une surface de 1200 m2. Depuis 30 ans, le Vélo Théâtre invite des artistes.

Le projet artistique :

- l'accompagnement de la création et de l'expérimentation artistique : une dizaine de compagnies accueillies chaque année ;
- une programmation accessible à tous les publics et interdisciplinaire : danse, cirque, musique, poésie, théâtre, arts et sciences ;
- la promotion des pratiques artistiques amateurs, à travers des actions culturelles au sein des établissements scolaires, mais aussi des ateliers de pratique artistique hebdomadaires ;
- les résidences de territoire : une compagnie accueillie en résidence sur le territoire d'Apt, avec pour objectif de rayonner sur la ville et les communes alentours, de favoriser la rencontre avec les habitants et de créer de nouvelles formes artistiques ;
- la convivialité : le Vélo Théâtre est un véritable lieu d'échange entre artistes, bénévoles et habitants.

Parmi les temps forts qui marquent les saisons du Vélo Théâtre :

le festival Greli Grelo, biennale internationale de théâtre d'objet, le Cycle poésie « Les Cris poétiques » et le Campement scientifique, événement arts et sciences en coréalisation avec le Groupe n+1 des Ateliers du spectacle.

- ➔ Le Vélo Théâtre se joint aux Comités de lectures mensuels de la médiathèque pour donner l'actualité de leurs propositions culturelles et croiser les publics
- ➔ Des poésies déclamées en groupe de manière impromptue le jour du marché pour informer les lecteurs des « Cris poétiques »

**Scop Terra Incognita.** Société coopérative culturelle de production (Scop) de forme SARL créée en 2021. Membre du réseau des SCOP PACA. La Scop accueille les porteurs de projets culturels et les soutient dans la conception et la mise en œuvre. Ils accompagnent aussi les collectivités et toute autre structure dans le diagnostic, le développement de politique en faveur de la culture. L'objectif de la coopérative est de faciliter les liens entre les ressources artistiques et culturelles d'un territoire et ses habitants et d'imaginer d'autres cheminements vers la culture.

- ➔ La médiathèque a signé une convention d'objectifs avec la Scop, pour favoriser la « Culture en circuit court ». Une boîte à lettres, fabriquée par un des artistes de la Scop, a circulé dans les médiathèques du réseau pour recueillir des « Paroles de femmes » en 2022 et 2023 avec des actions de médiations (concerts, ateliers d'écriture, restitutions des textes récoltés...). Une exposition de gravures d'un artiste de la Scop a été mise en valeur dans les locaux et sur les baies vitrées tout l'été 2023. Une exposition de peintures sur la danse a été mise à l'honneur à l'automne 2023 pour la 1<sup>e</sup> biennale de danse d'Apt.
- ➔ La Scop lance le projet de paniers culturel « L'amusette », expérimental les 6 premiers mois 2024. Le modèle : les paniers des Amap, avec des billets réduits pour des spectacles comprenant le trajet en covoiturage organisé et des produits culturels des artistes de la Scop. Le but : contribuer à rendre viable l'expression culturelle locale.

**La Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC)**, appelée l'Archipop, a pour principale mission l'animation socioculturelle au travers la culture, le sport et les arts, et propose ainsi de nombreuses activités dont une scène culturelle de proximité.

La Maison du Parc du Luberon abrite les bureaux de la structure et un musée Paléontologique. Elle permet une sensibilisation à la fragilité de cet espace naturel, via l'exposition permanente qui met en avant les caractéristiques du Luberon.

- La bibliothèque participe aux Opérations en Pieds d'Immeubles organisées par la MJC, avec de nombreux partenaires, durant les petites et grandes vacances (jeux, lectures, ateliers...), pour un hors-les-murs plus efficace et ludique
- Il y a des aller-retours entre la bibliothèque et les accueils parents-enfants de la MJC pour croiser les publics

### **Conservatoire intercommunal de musique du Pays d'Apt Luberon**

Le conservatoire de musique du Pays d'Apt Luberon accueille plus de 400 élèves répartis dans 21 disciplines.

Ils sont encadrés par 17 professeurs diplômés d'Etat ou certifiés. Les élèves sont accueillis dès 4 ans jusqu'à l'âge adulte. le Conservatoire, en complément de ses interventions en milieu scolaire de la grande section de maternelle au CM2 initiées il y a de nombreuses années, a mis en place depuis peu différents dispositifs innovants : l'orchestre à l'école, les classes artistiques musique au collège (6e - 3e), atelier chant Amadeus au collège.

### **Maison du Parc Naturel du Luberon**

La Maison du Parc Naturel Régional du Luberon a pour missions d'informer, d'éduquer et d'instruire par le biais d'expositions permanentes sur les thèmes de la paléontologie, la faune, la flore et l'habitat et les espaces protégés.

**La Fondation Blachère pour l'Art contemporain africain** qui apportait une notoriété culturelle importante à la ville d'Apt, a déménagé récemment à Bonnieux dans l'ancienne gare.

**Le cinéma César**, entreprise familiale, et l'association « La bande production » proposent des films Art et essai, ainsi que des conférences ponctuelles. Les salles de projections sont installées dans la chapelle des Pénitents Blancs, classée Monument historique.

**Le Festival des Cinémas d'Afrique en Pays d'Apt (FCAPA)** est géré par une association. Le projet s'est élaboré au tout début de l'année 2003 autour d'associations : *Projections, Actions africaines, Le Goût de lire en pays d'Apt* et *le Comité de jumelage Apt-Bakel*, le Cinéma César, et Dominique Wallon (ancien directeur général du CNC). Le public scolaire représente environ 40% du public total.

- La bibliothèque met en avant ses collections sur l'Afrique au mois de novembre, afin de communiquer au plus grand nombre le programme du Festival.
- La médiathèque a déjà accueilli les réalisateurs pour des rencontres

**Festival Beckett.** A Roussillon, en plein air le mois de juillet. Depuis plus de vingt ans le festival rend hommage au génie et au courage de Samuel Beckett, qui se réfugia à Roussillon pendant l'occupation en raison de son engagement dans la Résistance.

- La médiathèque accueille juste avant le festival, un atelier de théâtre animé par Stéphane Valensi, directeur du festival, comédien et metteur en scène. Une présentation de la vie et l'œuvre de Samuel Beckett débute l'atelier qui se poursuit dans un jeu théâtral basé sur les textes des pièces programmées dans le festival.
- Le festival cherche ainsi à varier ses publics et donner une image plus accessible de ses propositions.

### **La Chaîne du livre**

Une librairie détient l'essentiel du marché du livre à Apt : « Fontaine Luberon » (anciennement Dumas). Un bouquiniste « Les soleils de Philippe » permet de **dénicher des trésors.** Les

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

supermarchés et la vente en ligne concurrencent la librairie indépendante et la médiathèque joue un rôle pédagogique sur le prix unique du livre qui n'est pas connu de tous les usagers.

Des stands de livres et média d'occasion se trouvent également sur le marché hebdomadaire.

- La librairie et la bibliothèque sont partenaires lors des accueils d'auteurs
- La librairie jeunesse organise des jeux de pistes en ville auxquels participe la bibliothèque
- La librairie organise chaque année une soirée Harry Potter avec quiz à la bibliothèque

## C. Contexte socio-éducatif

### Les dispositifs

**Le Contrat de ville** : c'est le cadre unique de mise en œuvre de la politique de la ville sur Apt qui formalise les engagements pris par l'Etat, les collectivités territoriales et les autres partenaires au bénéfice du quartier prioritaire.

Une politique publique qui a pour objectif de :

- Réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire.
- Améliorer les conditions de vie de leurs habitants

Les financeurs :



**Le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)** définit des objectifs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques

**Zone de Revitalisation Rurale** : depuis le 1er juillet 2017, le territoire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon a intégré le dispositif « Zone de Revitalisation Rurale » (ZRR).

### Les accès santé et médico-social

**Centre hospitalier du Pays d'Apt et Maison Médicale de garde**

**Centre Périnatal de Proximité d'Apt** suite à la fermeture de la maternité d'Apt (2017)

NB : temps d'accès aux maternités : Cavillon : 40 min, Avignon : 1 heure.

Moyenne d'âge de la totalité des médecins inscrits au tableau de l'Ordre, pour 2019, sur le bassin de vie d'Apt : 60.9 ans (contre 55.3 ans en 2010). Constat : Le renouvellement des médecins ne s'opère pas, ou du moins pas à un rythme suffisamment soutenu.

Source : Conseil National de l'Ordre des Médecins <https://demographie.medecin.fr/mobile>

**CAMSP** (structure médico-sociale dépendant du centre hospitalier d'Avignon.)

**Le Centre Médico Psychologique Enfants et Adolescents (CMPEA)** : pôle de psychiatrie infanto-juvénile du centre hospitalier de Montfavet.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023



**Le Centre Médico Psychologique (CMP)** : pôle Luberon Val de Durance du Centre Hospitalier de Montfavet. Personnes atteintes de troubles psychologiques (principalement troubles anxio-dépressif) et personnes atteintes de troubles psychotiques.

### **Espace Départemental des Solidarités (EDES)**

**Etablissements pour personnes handicapées** : SAVS, MAS, ESAT, IME

→ des visites à la médiathèque, ateliers du mercredi matin

**L'ITEP/SESSAD 84** : établissement qui accueille des enfants et des adolescents âgés de 4 à 18 ans.

### **Les Unités Localisées pour Inclusion Scolaire (classes ULIS) – Education Nationale**

2 classes ULIS en école élémentaire

1 au Collège et 1 au lycée Charles de Gaule.

### **Structures d'accueil et d'accompagnement pour personnes âgées dépendantes**

EHPAD La Madeleine, EHPAD La Bastide des Lavandins, Résidence Autonomie François RUSTIN

→ convention de prêts de livres à long terme (grands caractères)

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD), ESA –Equipe Spécialisée Alzheimer, La Plateforme Territoriale d'Appui (PTA), Le Clic Prés'âge : Centre Local d'Information et d'Orientation en gérontologie.

### **Les structures sociales**

**CCAS** (même bâtiment que la bibliothèque) → redirection des publics selon les besoins

#### **Mission locale**

**Pôle Emploi** → accueil de stagiaires PMSMP et DTAP.

**L'ANPEP** (Point relais CAF) → des groupes accueillis à la bibliothèque avec adhésions gratuites et présentation du pôle documentaire « inclusion » FAL, FLE, etc.

**Le SPIP** → des personnes en TIG intégrées à l'équipe

**ADVSEA** → une convention passée avec la bibliothèque en 2022 pour recueillir les besoins des adolescents séjournant dans la bibliothèque

**APAS Centre Social Maison Bonhomme** (Point relais CAF) → des actions communes

**Hébergement Accueil en Pays d'Apt** (HAPA) et accueil de jour l'Oasis → redirection des personnes SDF pour bagagerie, accueil, repas, hébergement, lessive, douche etc.

### **Le Service Petite Enfance de la Communauté de Commune**

#### **L'offre d'accueil collectif**

7 multi accueils sur le territoire dont 2 à Apt

- Le Nid, 40 places d'accueil

- La Chrysalide, 25 places d'accueil.

→ La bibliothèque a passé une convention avec le service petite enfance de la Communauté de communes, afin d'intervenir au niveau des crèches d'Apt (le Nid et la Chrysalide) et du Relais Petite Enfance (ancien RAM).

→ Accueil des assistantes maternelles pour des lectures et des jeux dans le coin bébé de la ludothèque (jeux d'imitation etc.)

## Les accueils de Loisirs

La ville d'Apt dispose de plusieurs structures d'accueils habilitées « Jeunesse et Sports », accueillant tous les enfants scolarisés jusqu'à l'adolescence.

Les enfants participent à des temps informels et à des activités de groupe, organisées par des animateurs.

- Accueils de loisirs Bosque et La Colline
- Accueils de loisirs périscolaires
- Accueil Jeunes (12-18 ans)
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
  - ➔ accueils des groupes ALSH à la bibliothèque pendant les vacances
  - ➔ projet de fabrication de bornes d'arcades avec le groupe des Ados de l'ALSH Bosque (2022)

## L'éducation

La ville d'Apt compte 4 écoles maternelles, 4 écoles élémentaires.

Une classe C.L.I.S. (Classe d'Intégration Scolaire) prend en charge les enfants en difficulté.

L'objectif est d'accompagner et de soutenir les élèves en situation de handicap en suivant totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

La ville compte également un collège privé (300 élèves), un collège public (950 élèves) et un lycée d'enseignement général et technique (650 élèves).

Collège et lycée publics sont regroupés dans la Cité scolaire Charles de Gaulle, située tout près du centre historique. La proximité de ces établissements scolaires est un avantage pour la bibliothèque. On compte environ 2 300 élèves à Apt.

Les élèves en difficulté sont nombreux et cette situation a donné lieu précédemment à la mise en place d'un Réseau d'Éducation Prioritaire. Les établissements d'Apt sont sortis de ce réseau.

Il n'y a pas d'établissement d'études supérieures en ville. Les plus proches se situent à plus de 40 km d'Apt, dans des communes telles qu'Avignon, ou encore Aix-en-Provence.

La municipalité a mis en place le dispositif de « Campus Connecté », créé par le ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur pour des publics étudiants qui ne peuvent rejoindre les campus universitaires classiques.

Il s'agit d'un lieu d'étude qui permet de suivre des formations de l'enseignement supérieur à distance. Cela garantit la même reconnaissance et la même qualité des diplômes que sur un campus universitaire classique.

Une grande partie de la population non scolarisée de plus de 15 ans ne dispose d'aucun diplôme.

Cas du Quartier prioritaire : environ 40% des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

## FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2020

	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Population non scolarisée de 15 ans ou plus</b>	<b>8 351</b>	<b>3 848</b>	<b>4 502</b>
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	26,5	25,9	27,0
BEPC, brevet des collèges, DNB	6,8	5,9	7,6
CAP, BEP ou équivalent	25,1	28,9	22,0
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	18,3	16,9	19,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	8,1	8,2	8,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	7,9	5,6	9,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	7,3	8,7	6,0

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP). Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 41%, valeur plus faible que celle de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%) mais aussi plus faible que celle de la commune d'Apt (49%).

- un taux de chômage plus important chez les jeunes adultes.
- une jeunesse peu diplômée et en difficulté d'insertion
- un taux de scolarisation des 18-24 ans nettement plus faible qu'au niveau départemental et régional
- une part de jeunes non insérés en évolution croissante depuis 2017, et supérieure à celle du département

## 2 Etat des lieux de la lecture publique

### A. La bibliothèque d'Apt et son réseau

Le bâtiment est construit en 1872 pour servir de halle aux grains. Le buste sculpté de la déesse des moissons est encore visible au-dessus de l'entrée principale.

Après avoir accueilli les bureaux des PTT, c'est un établissement de lecture publique depuis 1973.

Depuis 1993, l'association Le goût de lire est partenaire de la bibliothèque sur les animations jeunesse (ateliers, lectures).

La ville d'Apt s'engage dès 2005, suite aux préconisations de l'IGB, à investir plus avant dans sa bibliothèque. Le logiciel Atalante est choisi comme SIGB. Une bibliothécaire jeunesse avec expérience dans les BCD est engagée et développe l'accueil des jeunes publics et des collections jeunesse. Les locaux sont rénovés (notamment avec une entrée pensée différemment et plus visible et un agrandissement de l'étage). La formation du personnel (de base et continue) a été un axe important et de nouveaux média se sont ajoutés aux fonds des imprimés.

En octobre 2010, après concertation avec les lecteurs, la bibliothèque est baptisée « Médiathèque la Halle aux grains » pour fêter l'intégration de nouveaux fonds DVD et bande dessinée, et l'accès internet pour le public, en présence de ses parrains écrivains, poètes, historiens locaux : René Bruni, Serge Bec, Marc Dumas et Raymond Jean.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

En 2012, les bibliothécaires du territoire commencent à constater la circulation des lecteurs dans différentes bibliothèques (loisirs-travail-habitation). En effet, un nombre croissant de lecteurs est en possession de plusieurs cartes d'adhérents. Naturellement, les professionnels ont soumis aux décideurs l'idée d'une mise en réseau intercommunale afin de fusionner les catalogues de bibliothèques et proposer une carte unique d'adhérent. Ainsi est né le projet du Réseau des médiathèques du Calavon.

Il est à noter que les communes volontaires font partie au début de deux intercommunalités différentes. Puis est venue la fusion en un seul EPCI, la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL), mais sans qu'une prise de compétence de lecture publique soit envisagée.

En 2014, avec l'appui technique du Service livre et lecture de Vaucluse, est né le réseau intercommunal par conventionnement. Un règlement intérieur commun formalisant et unifiant les conditions de prêt et les tarifs a été délibéré en Conseil municipaux (annexes). La mutualisation des catalogues s'est opérée via un SIGB commun : Orphée micro (les bibliothèques utilisant un autre logiciel ont dû en changer).

Les usagers de chaque structure voient ainsi leur offre documentaire élargie et le maillage territorial est accru. Les navettes documentaires, effectuées par les bibliothécaires, permettent une bonne circulation des ouvrages en retour vers leur bibliothèque d'origine, ou demandés par des lecteurs d'autres bibliothèques.

**Le réseau des médiathèques du Calavon compte onze bibliothèques municipales** des communes d'Apt, Bonnieux, Gargas, Goult, Joucas, Lacoste, Murs, Roussillon, Saignon, Saint Martin de Castillon et Saint-Saturnin-lès-Apt.

La politique d'acquisition commune concerne le Prêt Numérique en Bibliothèque. Le PNB est porté administrativement et financièrement par la CCPAL via une convention et refacturation des coûts aux communes car Dilicom souhaite un interlocuteur unique.

Une politique documentaire a été ébauchée ; les manifestations peuvent être mutualisées au coup par coup et les horaires tentent une complémentarité. Enfin, un dépliant commun été créé ainsi qu'une page Facebook.

Les bibliothécaires du réseau se retrouvent lors de réunions mensuelles, afin d'échanger sur les pratiques professionnelles, le fonctionnement du réseau, se transmettre des documents en transit entre bibliothèques. Le service de navette est assuré par les bibliothécaires. Les usagers sont très satisfaits de ce service (retour des documents dans d'autres bibliothèques, portage de livres réservés d'une bibliothèque à l'autre).



La commune d'Apt, ville-centre du réseau, possède la bibliothèque la plus importante en termes de superficie, de fonds et d'emprunts. Cependant, il a été décidé qu'il n'y avait pas de hiérarchie et que la voix de chaque bibliothèque comptait également lors des prises de décisions.

En 2017, la place Carnot est réhabilitée (semi-piétonne) et améliore le cadre de vie du quartier.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

En juin 2018, la ludothèque municipale, anciennement située dans le quartier Saint-Michel, déménage dans le même bâtiment que la bibliothèque mais avec des entrées séparées. Cette structure, essentiellement dévolue aux accueils périscolaires du lundi au vendredi ne prêtait pas ses collections de jeux. La ludothécaire qui dépendait du Service Animation Jeunesse s'est retrouvée sous la responsabilité du directeur de la médiathèque. Un petit budget pris sur les collections de la bibliothèque a été affecté aux acquisitions de jeux. La ludothécaire a été formée au SIGB Orphee et à la classification ESAR et a débuté une informatisation des notices des jeux afin d'en permettre le prêt aux adhérents de la bibliothèque.

En juillet 2018, la chute du toit de la bibliothèque et les travaux inhérents permettent de réfléchir à des extensions.

En septembre 2018, il est envisagé que la bibliothèque et la ludothèque fusionnent en médiathèque-ludothèque, afin de mutualiser personnels, collections et budgets.

Fin 2018, un projet pluriannuel d'élargissement des horaires d'ouverture aidé par la DRAC accompagne ce changement en aidant notamment au renouvellement du fonds de jeu. La visite du Conseiller livre et lecture a consolidé la pertinence de ce projet auprès des élus.

Un poste supplémentaire aidé sur 5 années a permis d'augmenter de 8h l'amplitude hebdomadaire d'ouverture au public. L'équipe passe ainsi de 4 à 6 postes de bibliothécaires formés, à temps plein.

Depuis 2019, la bibliothèque d'Apt est éligible au prêt de documents par la Bibliothèque départementale de Vaucluse, ainsi qu'au bouquet numérique « Vivre connectés » (VOD, autoformation, presse en ligne, jeunesse, partitions etc.).

L'année 2019 marque un chantier de rénovation énergétique : changement de la chaudière, isolation thermique (changement portes et fenêtres par du double vitrage aidé par la Région Sud).

Cette isolation permet en outre la mise en place de la climatisation.

Les halogènes et néons sont remplacés par des lumières LED plus douces, esthétiques et économiques.

Des portes coulissantes sur-mesure (aide DRAC) permettent de cloisonner l'espace jeunesse et ainsi proposer plusieurs activités en simultané.

Le premier étage (archives de la DGFIP) a été récupéré entièrement pour y installer la ludothèque. Des travaux de maçonnerie, huisserie, câblages etc. ont duré une année et ont abouti à l'ouverture de l'espace ludothèque en février 2020, ainsi intégré à la bibliothèque.

L'extension de l'étage (+ 100 m<sup>2</sup>) permet également la création d'un magasin courant, car des ouvrages étaient stockés indûment dans le magasin de conservation.

Un « open space » comprenant 4 bureaux pour les bibliothécaires avec poste informatique personnel a été créé, car avant il n'y avait pas de bureau pour le travail en interne. Les bibliothécaires utilisaient ceux de l'accueil et les ordinateurs étaient partagés (mails, dossiers). Un espace pour les réparations et équipements d'ouvrages avec grande table et rangements a été accolé au bureau. Le bureau de direction à l'étage a été transformé en salle de silence car les usages dans la salle de travail n'étaient pas toujours compatibles (travaux de groupe vs seul).

En période de Covid-19 la bibliothèque reste en contact avec ses lecteurs et met en avant ses ressources numériques. Le PNB connaît une bonne progression, mais l'accompagnement des lecteurs à la prise en main de ces usages par téléphone n'est pas aisé. Les équipes mettent en place, dès le mois de mai 2020, un service de Click and collect, avec les sélections via le catalogue ou par téléphone. Les difficultés des lecteurs quant à l'usage des recherches catalogue a été mise au jour. Ainsi, une proposition d'emprunts groupés via des sacs thématiques préremplis a connu un franc succès. Les lecteurs ont aussi fait confiance aux propositions des bibliothécaires.

Le respect du temps de quarantaine des documents et l'adaptation aux différents protocoles de sécurité ont donné un travail considérable aux équipes qui ont fait preuve de leur grande motivation à servir.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

La bibliothèque profite ensuite de l'opportunité du plan France Relance en 2020 pour des crédits CNL à l'acquisition de livres imprimés.

La bibliothèque se consacre ensuite à l'amélioration de la conservation et au signalement de son fonds patrimonial. Le contrôle scientifique et technique de l'État s'appliquant aux fonds patrimoniaux (périodiques et livres anciens, incunables et manuscrits), l'Agence régionale du livre (ArL) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) accompagnent la commune dans la gestion de ces fonds spécifiques, notamment les aspects techniques et financiers.

Le Ministère de la Culture souhaite d'ici 2025 l'aboutissement du catalogage des fonds patrimoniaux conservés dans les bibliothèques territoriales, et le versement des notices au Catalogue collectif de France.

La chargée de mission patrimoine de l'Agence du livre et le Conseiller de la DRAC se rendent sur place et ainsi débute un accompagnement sur plusieurs années encadré par le Plan d'Action au Patrimoine Ecrit porté par la BNF.

Une étude du fonds comprenant un diagnostic sanitaire a été confiée à une bibliothécaire spécialisée, Marie-Claude Pasquet, en 2020 et a obtenu le soutien financier de la DRAC.

Suite aux préconisations de l'étude, des actions de conservation ont été menées en 2021, soutenues encore par la DRAC (achat d'aspirateur HEPA, boîtes de conservation de périodiques et livres).

En 2022, un projet innovant, porté par l'ArL et soutenu financièrement par le PAPE du Ministère de la Culture, a été mis en œuvre : une formation-action par une chargée de catalogage, impliquant des sessions de formation au catalogage du livre ancien et un partage du signalement entre la chargée de catalogage et les bibliothécaires. Concernant le catalogage des manuscrits qui fait appel à un outil différents, il a été confié dans son entièreté

Cette organisation a permis de cataloguer environ 1500 volumes. Cependant, en cours de projet, 76 recueils de pièces ont été identifiés, qui ont nécessité un temps plus long, et l'ensemble des ouvrages n'a pu être catalogué.

Afin de consolider le travail de l'équipe d'Apt, une prestation complémentaire a été soumise lors de l'appel à projet national Patrimoine écrit 2023-2024 pour le catalogage des 312 volumes restants.

La durée de la prestation livre en main par la chargée de catalogage est encadrée par convention.

Entre 2021 et 2023, l'équipe a été remodelée suite à des promotions, des rapprochements de domicile ou en retraite.

L'année 2022 a été marquée par des accueils d'adolescents en nombre important, sollicitant au quotidien les bibliothécaires pour le maintien du respect du règlement intérieur. Des groupes de travail ont été initiés par la bibliothèque et sous couvert de la Direction Générale pour engager une réflexion concernant la gestion de ces publics. Des pistes de collaborations ont été dégagées et ces groupes de travail ont été ensuite pris en charge de manière fructueuse par la CTG.

La coopération de la bibliothèque avec les partenaires sociaux, éducatifs, culturels se poursuit depuis de manière constructive.

**Tableau d'identité de la médiathèque d'Apt**

Raison sociale	Service municipal à régie directe, sous l'autorité de la Direction des Affaires Culturelles.
Responsable	Barbara Casenave depuis 2018
Coordonnées	Adresse : 29 place Carnot, 84 400 APT Téléphone : 04 90 04 06 41 Mail : mediatheque@apt.fr
Site internet, réseaux sociaux	Site internet : <a href="https://mediatheque-apt.blogspot.com/">https://mediatheque-apt.blogspot.com/</a> Facebook : <a href="https://www.facebook.com/ServicesculturelsApt">https://www.facebook.com/ServicesculturelsApt</a> et Facebook ReseaudesmediathequesduCalavon
Jours et horaires d'ouverture	Du 1er septembre au 30 juin, amplitude horaire de 27 heures hebdomadaires : - De 9h à 13h et de 15h à 18h du mardi au samedi (réservé groupes jeudi matin et vendredi matin) Amplitude horaire 27h + 8 h accueils groupes  Du 1er juillet au 31 août - De 9h à 14h du mardi au samedi Amplitude horaire 25h  Fermeture annuelle : entre Noël et le jour de l'An (1 semaine). 245 jours d'ouverture annuels.
Surface totale	700 m <sup>2</sup>
Surface service public	450 m <sup>2</sup>
Logiciel métier	SIGB Orphee NX, 4 postes
Nombre de salariés, dont ETP	6 ETP, sur une base de 35h hebdomadaires annualisées : 1 bibliothécaire, 1 assistant de conservation, 3 adjoints du patrimoine (dont 1 contractuel), 1 détaché éducation nationale (contractuel)
Typologie des animations	La médiathèque organise de nombreux évènements tout au long de l'année : rencontres auteurs et dédicaces, conférences, ateliers lecture-écriture, accueils de classes et petite enfance, lectures parents-enfants, animations hors-les-murs en structures partenaires et dans les quartiers, comités de lecture, spectacles jeunesse, fête du jeu...
Budget annuel de fonctionnement	30 750 € (dont 19200 € collections et 3600 € action culturelle)
Adhérents	1700 adhérents actifs soit environ 16 % de la population aptésienne. A cela s'ajoutent les adhérents d'autres bibliothèques (3370 au total sur 10 médiathèques) Environ 450 nouveaux inscrits par an et 882 renouvellements d'adhésions. Plus de 50% de gratuité (mineurs étudiants et minima sociaux)
Nombre d'ouvrages	Apt : 44 000 dont 4600 exclus du prêt Total réseau : 121 600 dont 4800 exclus du prêt Plus de 3000 nouveaux ouvrages inscrits au catalogue d'Apt par an (achats, dons). 1158 suppressions (dont 200 réorientés Ammareal et Cobiac).
Taux de rotation	55 860 prêts en 2022 sur 39400 documents empruntables soit 1,42 sur l'ensemble des collections

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Retours des documents	62 292 retours le delta significatif avec les prêts s'explique par le fait que la médiathèque d'Apt reçoit en retour des ouvrages provenant d'autres bibliothèques du réseau (horaires élargis, personnes travaillant à Apt, boîte de retours de documents etc.)
Accueil des stagiaires	10 stagiaires accueillis pour 72 jours de stage au total - 1 TIG - 3 élèves de 3 <sup>e</sup> - 1 étudiant - 5 stages professionnels
Animations récurrentes	Ateliers lecture-écriture tous les mercredis matin Comités de lecture 1 fois par mois le vendredi soir Atelier lire inspire 1 fois par mois le mardi après-midi Histoires en famille le samedi une fois par mois (parentalité) Ateliers numériques une fois par mois le mercredi
Participation aux manifestations nationales / locales	Tables thématiques renouvelées régulièrement en fonction des actualités locales / nationale : valorisation des collections et dialogues facilités avec les lecteurs pour une meilleure visibilité / communication de l'offre culturelle locale. Nuit de la lecture, Partir en livre, Jour de la nuit, Semaine prévention écrans, Fête mondiale du jeu, Journée des « Re » MJC, Festival de la parentalité de l'un vers l'autre, Semaines Information Santé Mentale
<b>En 2022</b>	16 Rencontres d'auteurs/éditeurs 4 Conférences 2 Expos 1 Projection 1 Musique 1 Spectacle petite enfance
Projets suivis 2022	Prix littéraire des lycéens et apprentis PACA (EAC collège et lycée) → rencontres auteurs en classe et tout public, ateliers lecture à voix haute en classe, présentation métiers du livre, présentation d'ouvrages journée à Aix Bornes d'arcades (Contrat de ville) + ALSH OPI St Joseph (27/07), Carnot (25/10), St Michel (26/10)
Groupes de travail	Prévention écrans / Maison Bonhomme EAC Malika Doray Festival de l'un vers l'autre Contrat de ville PRE / CTG / CAF MJC Ados
Espace Public Numérique	3 PC + 5 tablettes + imprimante WIFI gratuit très haut débit

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023



## B. Analyse synthétique des forces et faiblesses

FORCES	FAIBLESSES
<p>Réseau de 11 bibliothèques (catalogue étendu, échanges entre pros, animations mutualisées). Dynamisme et entente des professionnels.</p> <p>Situation en cœur de ville, sur une place piétonne, proche des commerces</p> <p>Public fidèle, 16% des habitants d'Apt sont inscrits (= moyenne nationale) + adhérents des autres communes.</p> <p>Gratuité mineurs, minima sociaux, étudiants, collectivités. Adultes 8€ annuel.</p> <p>Bouquet numérique offert par le département de Vaucluse (VOD, presse, autoformation, jeunesse)</p> <p>Lieu agréable, lumineux, salle de silence, isolation, clim, ascenseur, boîte de retours.</p> <p>Une équipe dynamique et motivée. Bonne connaissance des publics usagers et du territoire..</p>	<p>Signalétique bibliothèque / musée inexistante en ville</p> <p>Peu de places de parking proches de la médiathèque (besoins des assistantes maternelles, personnes à mobilité réduite)</p> <p>Budget en amélioration mais encore contraint</p> <p>Manque de places EPN et places assises confortables pour la lecture sur place</p> <p>Manque d'espace dévolu aux ateliers, conférences, rencontres (manutention constante des collections pour partager les espaces)</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Région attractive pour le tourisme (PNRL, villages perchés, ocre etc)</p> <p>Apt, ville-centre du bassin de population.</p> <p>Infrastructures culturelles et sportives dans la commune : musée, théâtre, cinéma, Micro-folie, de nombreuses associations</p> <p>Bon maillage socio-éducatif (institutionnel et associatif) et culturel.</p> <p>Bus de ville gratuit (navettes quartiers) = Mobily, nouveau réseau de transport « 100% Apt » couvrant toute la ville ainsi que les quartiers les plus excentrés. Transports vers les villages en réflexion.</p> <p>Bus France Services itinérant pour l'accès aux droits.</p> <p>Tissu partenarial dense : petite enfance, écoles, associations, centres sociaux, librairie, ALSH, MJC, DVSEA, Dunes, parents élèves, PRE, CTG, Campus connecté, Mission locale</p>	<p>Réseau non géré par l'interco : contraintes administratives (PNB, logiciel orphee mutualisé) nécessite conventions et refacturations.</p> <p>Population en baisse, jeunes sans emplois, QPV en grande précarité</p> <p>Publics difficiles (comportements)</p> <p>Loyers chers, parc locatif en baisse (nombreux gîtes touristiques fermés en hiver)</p> <p>Territoire isolé / enclavé (transports publics)</p> <p>Pas de formations postbac, des difficultés d'emploi</p> <p>Départ des jeunes 18-25 ans.</p> <p>Manque d'accueil jeunes / club jeunes</p>

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

<p>Financements : état DGD (patrimoine), politique de la ville, CAF (Reaap), CNL</p> <p>Service Livre et Lecture de Vaucluse : formations, expositions, prêt d'ouvrages, Conseillers numériques, Vivre connectés</p> <p>Pôle culture de la ville travaillant en synergie : bibliothèque, ludothèque, musée, archives, Micro-folie, spectacle vivant</p> <p>A l'horizon 2030, le SCoT du Pays d'Apt Luberon prévoit d'accueillir 4000 nouveaux habitants dont 2120 sur Apt et Gargas</p> <p>Contrat Territoire Lecture en réflexion : financements pour un poste de coordination des navettes de documents et des animations communes au réseau (cf COVE)</p>	<p>en ville</p> <p>Surexposition aux écrans dès le plus jeune âge, addictions, parents désespérés, repli sur soi, harcèlement sur les réseaux, contenus choquants, désinformation...</p>
--	--

## Diagnostic stratégique

L'emplacement central de la bibliothèque participe de la dynamique culturelle et sociale du centre ancien de la ville.

Une attention soutenue doit être portée à l'enfance et la petite enfance, qui sont les citoyens en construction et les vecteurs du lettrisme auprès des familles éloignées du livre et de la lecture.

→ développer les nouveaux publics de familles et publics éloignés de la culture

La bibliothèque, dans ses actions, pourra s'appuyer sur un réseau dense de partenaires culturels et socio-éducatifs

→ consolider les partenariats

Le développement des collections, la formation du personnel et les nouveaux services prendront en considération les besoins précités, en intégrant systématiquement trois priorités transversales : la démarche environnementale et de développement durable, l'accessibilité et le numérique.

Ce projet s'appuiera sur les valeurs d'une bibliothèque plus inclusive, plus durable et plus attractive.

### 3 Projet d'établissement 2023-2026

#### A. Objectifs

**La loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique** donne un cadre législatif précis aux bibliothèques municipales et départementales dans le code du patrimoine. Elle conforte leur rôle et leurs missions et le développement de la lecture publique. Les bibliothèques sont aujourd'hui le premier équipement culturel public.

La loi a pour objet :

- de définir ce qu'est une **bibliothèque municipale ou intercommunale** et d'en préciser ses missions (égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs et développement de la lecture) ;
- de consacrer la **liberté et la gratuité d'accès aux bibliothèques** municipales et intercommunales ;
- d'affirmer le **principe de pluralisme et de diversité des collections** des bibliothèques (multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions et des productions éditoriales) ;
- de renforcer la politique de lecture publique (couverture territoriale, mise en réseau...) ;
- de préciser les missions des bibliothèques départementales, en les confortant dans leur rôle d'assistance et de soutien aux bibliothèques communales et intercommunales.

**Comment la bibliothèque, en mobilisant ses partenaires, son réseau, dans ce contexte donné, peut se positionner afin d'améliorer l'accès à la culture pour tous et la promotion de la lecture auprès du plus grand nombre ?**

**Les axes prioritaires du projet ainsi que les objectifs et les actions qui en découlent** sont le fruit d'une réflexion commune, présentés ci-dessous dans le tableau de synthèse :

<b>Constats / besoins</b>	<b>Axes</b>	<b>Objectifs généraux</b>
<p>Petite enfance, jeunesse : isolement des familles monoparentales/ rupture du lien parent-enfant</p> <p>Réoccuper l'espace public : jeunesse, parents, familles</p>	<p><b>Axe 1 Parentalité intergénérationnel</b></p>	<p>Promouvoir la culture et la lecture dès le plus jeune âge Consolider le lien parent-enfant par le partage, le jeu, la lecture Renforcer la cohésion sociale des jeunes notamment, qui sont repliés en groupes distincts Exposition aux écrans : agir ensemble pour aider les familles</p>
<p>Partenaires : Réseau de médiathèques, politique de la ville, CAF, CTG, PRE, LAEP, RPE, Centre social Maison Bonhomme, MJC, structures petite enfance, ALSH, Centre social Lou Pasquié, Collectif écrans, réseau des médiathèques (Festival de l'un vers l'autre)</p>		
<p>Publics éloignés des lieux culturels : un contact à la culture rompu dès le plus jeune âge</p>	<p><b>Axe 2 EAC</b></p>	<p>Consolider le partenariat aux écoles pour toucher un public étendu, non-usager des lieux culturels et lui faire découvrir des œuvres, des pratiques culturelles et des artistes</p>
<p>Partenaires : Education nationale, Association Goût de lire, Musée, Micro-Folie, Archives</p>		
<p>Publics éloignés de la lecture et de la culture à cause de spécificités : dyslexie, primo-arrivants, décrochage de la lecture, neurodiversité</p>	<p><b>Axe 3 Inclusion</b></p>	<p>Favoriser l'inclusion de tous les publics par des collections adaptées et des médiations dans et hors les murs</p>
<p>Partenaires : ANPEP, Education nationale, OPI MJC, hors les murs, partir en livre Inclusion numérique, illettrisme : conseillers numériques, permanences le lien, autres permanences d'accès aux droits à solliciter, consolider</p>		
<p>Poursuivre le signalement et la valorisation du fonds patrimonial de la bibliothèque</p>	<p><b>Axe 4 Patrimoine écrit</b></p>	<p>Terminer le catalogage des imprimés antérieurs à 1830, finir de cataloguer les manuscrits Verser les notices au CCFr Débuter la rédaction du PSBC</p>
<p>Partenaires : ArL, BNF, Bibliothécaires spécialisés</p>		

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

## **B. Programme d'actions détaillé et moyens à mettre en œuvre (fiches-action)**

### **AXE 1 Parentalité /intergénérationnel**

- Des histoires et des jeux, animés par des bibliothécaires / ludothécaires sur des temps de loisirs, les mercredis et samedis après-midi : découvrir les collections en famille, reproduire les animations à la maison pour renouer du lien.
- Réaménagement de l'espace jeunesse, du coin bébé avec un WC adapté PMR + table à langer : adapter la médiathèque à son public et en favoriser l'usage dès la plus tendre enfance
- Fête mondiale du jeu : s'appuyer sur une communication à grande échelle et l'implication de nombreux partenaires pour un temps fort et convivial tout public
- Agir ensemble pour un bon usage des écrans : un collectif des professionnels du territoire et des parents d'élèves

### **AXE 2 Education Artistique et Culturelle**

- 
- EAC petite enfance
- EAC écoles élémentaires partenariat GDL
- EAC fin de cycle III à l'échelle du pôle culture

### **AXE 3 Inclusion**

- Inclusion numérique / lutte contre l'illectronisme
- Développement des partenariats pour l'accès aux droits
- Des collections et des actions adaptées
- Sensibiliser et inclure les publics à profils particuliers
- Projet de mobilier urbain en carton recyclé, coconstruit ados (QPV)

### **AXE 4 Patrimoine écrit**

- Catalogage
- Signalement
- Valorisation
- Plan de Sauvegarde des Biens Culturels

AXE 1	Parentalité - intergénérationnel
Intitulé de l'action	Fête du jeu
Porteur de l'action / partenaires	Porteur : Médiathèque d'Apt Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• structures socio-éducatives (écoles, LAEP &amp; RPE, EDES, IME, ITEP, CMPEA, APAS, SAJ, MJC...)</li> <li>• partenaires associatifs (Apta joue là, Bulles à jeux, Club d'échecs Gargas-Pays d'Apt, Club d'échecs de la dame noire (Villars), Poker club du Pays d'Apt, Bridge Club de Gargas, Tarot Club Aptésien, Boule et belote saignonnaise, Le ludolub de Gargas, Envies enjeux, Hatanna Editions...)</li> </ul>
Constats / atouts / freins	Constats : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande du public pour des temps ludiques propices aux échanges, au partage et à la convivialité</li> <li>- Nécessité de proposer d'autres modèles de relations parents – enfants</li> <li>- Nécessité de proposer d'autres activités récréatives hors écran</li> </ul> Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte fréquentation de la Médiathèque par des publics très variés (adolescents, familles, seniors...)</li> <li>- Dynamique partenariale forte</li> </ul> Freins : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté à mobiliser certaines familles sur des manifestations tout public ou en lien avec la parentalité</li> </ul>
Objectifs généraux	Organiser une manifestation ludique, ouverte à tous, visant à renforcer le lien social et l'accès aux loisirs
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un moment collectif porteur de liens</li> <li>- Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture</li> </ul>
Descriptif de l'action	Organisation d'une journée ludique et festive, dédiée aux jeux sous toutes ses formes (jeu d'éveil, jeu d'imitation, jeux de règles, jeux sportifs, jeux coopératifs...).  Cette journée repose sur une mobilisation importante des partenaires locaux. Elle s'articule autour de temps libre de jeux animés par des animateurs (salariés, partenaires ou bénévoles) guidant les participants dans leur pratique ludique et est ponctuée de temps plus ciblés (animation d'un jeu, organisation d'un escape game...). Le volet boissons & nourriture est généralement assuré par des collectifs de jeunes et d'adolescents du territoire.
Public visé	Tout public (petite enfance, jeunesse, adolescents, famille, seniors...)
Moyens mobilisés Humains, matériels	Moyens humains <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel de la Médiathèque</li> <li>- Equipe technique du service culturel</li> </ul>

Accuse de réception en préfecture  
 084-218400034-20231212-003068-DE  
 Date de réception préfecture : 18/12/2023

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervenants extérieurs &amp; bénévoles</li> </ul> <p>Moyens matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonds propres à la ludothèque</li> <li>- Tables, chaises, barnums, sonorisation, etc. prêtés par la Ville</li> <li>- Matériels prêtés par les structures partenaires et les intervenants extérieurs</li> </ul>
Calendrier prévisionnel	Activité reconduite chaque année (fin mai)
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	<p>Plusieurs critères ont été définis pour évaluer la portée de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation</li> <li>- Taux de satisfaction du public &amp; des partenaires</li> <li>- Nombre de bénévoles</li> <li>- Degré d'implication des bénévoles</li> <li>- Nombre d'ateliers animés par des adhérents</li> <li>- etc.</li> </ul>

<b>AXE 1</b>	<b>Parentalité-intergénérationnel</b>
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Les Histoires du samedi</b>
Porteur de l'action / partenaires	Médiathèque Réseau petite enfance (CTG-parentalité) Maternelles pour le relai aux familles Ponctuellement le centre d'accueil des légionnaires
Constat / atouts / freins	Absence d'animation lectures familiales pour les – de 6 ans. Peu d'animations pour les 0-3 ans notamment les week-ends et parents en demande. Selon enquête du LAEP* de la CCPAL*, familles peu à l'aise avec la lecture d'albums auprès des tout-petits.
Objectifs généraux	Faire découvrir la littérature aux moins de 6 ans. Attirer un nouveau public éloigné via une proposition ludique. Favoriser le lien parent-enfant par le livre.
Objectifs opérationnels	Mise en œuvre d'un RDV régulier « les Histoires du samedi » sur la période scolaire. Habituer à la fréquentation de la médiathèque. Mobiliser les parents et les enfants afin qu'ils participent activement (en vue de la réappropriation du média).
Descriptif de l'action	Proposer une fois par mois : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un atelier bébé lecteur 0-2 ans : 25-30 minutes de lectures collectives et individuelles/participatives, entrecoupées de comptines et jeux de doigts.</li> <li>- un atelier pichotines 3-5 ans : 30 minutes de lectures et comptines</li> <li>- Possibilité de proposer cet atelier hors les murs pour public spécifique (cf. légionnaires par ex.)</li> </ul>
Public visé	Familles d'enfants 0-6 ans
Moyens mobilisés Humains, matériels	Bibliothécaire jeunesse + équipe du samedi. Les collections de la médiathèque. Communication affiches + marque-pages distribués : LAEP, SAJE, MJC...
Calendrier prévisionnel	Été 2022 : enquête auprès des familles. Octobre à décembre 2022 : phase expérimentale, tests sur plusieurs créneaux. Janvier 2023 : 2 ateliers par mois (entre septembre et juin).
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	Fréquentation des ateliers : régulière, dès 3 mois. Augmentation de la fréquentation de l'espace et des inscriptions publics 0-6 ans. Augmentation emprunts des collections de ce secteur.



AXE 1	Parentalité-intergénérationnel
Intitulé de l'action	Aménagement coin bébé et parentalité dans l'espace jeunesse
Porteur de l'action / partenaires	Médiathèque
Constat / atouts / freins	Pas d'espace dédié aux bébés (2 bacs albums cartonnés et 1 bac 1ers documentaires au milieu des albums). Pas d'assises pour les parents / adultes accompagnants. Familles dont seuls les enfants sont adhérents et qui ne fréquentent que l'espace jeunesse : méconnaissance des ressources parentalité situées à l'étage. Même constat chez les professionnels de la petite enfance. Absence de sanitaires adaptés à la petite enfance (sauf 2 pots).
Objectifs généraux	Offrir les conditions favorables à la lecture en famille, dès le plus jeune âge. Identifier la médiathèque comme lieu de ressources parentales. Lieu où l'on peut séjourner, au-delà de l'emprunt des collections.
Objectifs opérationnels	Offrir un espace sécurisé et sécurisant adapté aux besoins des moins de 3 ans et leurs parents. Acquérir du mobilier adapté et confortable pour favoriser la lecture en famille.
Descriptif de l'action	Réaménager l'espace jeunesse : dédier l'estrade aux bébés et aux familles. Acquérir un canapé à hauteur d'adulte, permettant la lecture parent + fratrie. Déplacer les ressources parentalité – éducation depuis l'espace des documentaires adultes (à l'étage) dans cet espace, au plus près de son public. En permettre l'emprunt sur des cartes jeunesse. Achat d'une table à langer et projet de mise en conformité du WC public. Renforcement du partenariat avec les professionnels de la petite enfance : formations communes (tapis de lecture), animations communes (EJE-bibliothécaire) et présentation des outils d'animation par la bibliothécaire jeunesse.
Public visé	Enfants 0-3 ans + familles + parents + professionnels de la jeunesse
Moyens mobilisés Humains, matériels	Achat table à langer, canapé, assises confortables. Renouvellement et accroissement des collections bébé lecteurs. Déménagement des collections, du mobilier : bibliothécaires + équipe technique de la DAC. Formation du SLL84 : « Réaménager l'espace jeunesse ». Achats petits mobiliers complémentaires : bacs, réglettes murales de présentation en facing (pose par les Services Techniques).
Calendrier prévisionnel	Décembre 2022 : formation. Février 2023 déménagement, été 2023 achat mobilier complémentaire. Test canapé jusqu'à octobre 2023. Nov. 2023 achat canapé.
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	Augmentation de la fréquentation des familles qui restent dans l'espace jeunesse pour lire en famille, consulter les ouvrages, utiliser le nouveau mobilier. Emprunts des collections bébé lecteurs en augmentation.

<b>AXE 1</b>	<b>Parentalité-intergénérationnel</b>
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Création d'un opéra narratif parents-enfants</b>
Porteur de l'action / partenaires	Le conservatoire de la CCPAL / Médiathèque d'Apt, GDL
Constat / atouts / freins	La lecture à voix haute et le chant sont des pratiques de plus en plus délaissées par les familles (au bénéfice des écrans). Or le développement du langage, la richesse du vocabulaire et l'ouverture aux différences culturelles se renforcent par ces pratiques. De plus la lecture à voix haute renforce les compétences psychosociales (assertivité notamment) et permet un temps d'échange et de complicité entre parents et enfants. Le conservatoire avec sa chorale des 7-9 ans prépare un spectacle à partir d'un opéra (livre-CD pour la jeunesse) et souhaite inclure les parents dans ce projet. Les bibliothécaires jeunesse ont les compétences pour accompagner les parents à la lecture à voix haute.
Objectifs généraux	Valoriser les compétences parentales de parents des +6ans, Développer le goût à la lecture à voix haute, Favoriser les liens parent-enfant autour d'une lecture commune
Objectifs opérationnels	Organiser et mener au moins 3 ateliers de pratique de lecture à voix haute Amener les narrateurs à se détacher du livre et adopter une posture corporelle adaptée Donner du relief au texte
Descriptif de l'action	Le Conservatoire travaille sur l'adaptation de l'œuvre choisie (thématique familiale) toute l'année scolaire. Déc : pré-inscription des parents et couple parent-enfant volontaire Avril-mai : 2 à 6 ateliers (selon nbr d'inscrits) à la médiathèque avec les parents et enfants narrateurs + Ateliers d'écriture menée avec les scolaires et le GDL Juin : 2 représentations (public captif de l'auditorium) + proposition d'une représentation tout public avec lecture et valorisation des travaux réalisés.
Public visé	Familles fréquentant la médiathèque + familles des classes chorales 7-9 du conservatoire.
Moyens mobilisés Humains, matériels	2 agents du conservatoire + 2 agents de la médiathèque.
Calendrier Prévisionnel	2023 : élaboration du projet et communication auprès des établissements scolaires pour préciser son contenu. 2024-2025 : Inscription des classes et réalisation du premier parcours Mai-juin 2025 : bilan et réajustement. 2025-2026 : second parcours
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	3 à 8 classes participantes par année scolaire. Implication des professeurs et suivi assidu et régulier tout au long du parcours. Augmentation de la fréquentation et de l'utilisation des ressources culturelles de la ville par les jeunes de 12-14 ans.

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

<b>AXE 1</b>	<b>Parentalité-intergénérationnel</b>
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Les après-midis jeux à la ludothèque</b>
Porteur de l'action / partenaires	Ludothèque / ludothécaire
Constat / atouts / freins	Besoin d'accompagnement à la parentalité et recherche d'activités alternatives aux écrans. Difficultés à se saisir de nouveaux jeux (règles compliquées).
Objectifs généraux	Renforcer le lien intrafamilial. Rechercher de nouveaux publics éloignés de la culture et des institutions. Faire des ponts avec les autres collections (albums etc.). Découvrir la richesse des collections de la ludothèque.
Objectifs opérationnels	Proposer des activités durant les temps libres de la famille et des enfants : les mercredis et durant les petites vacances scolaires. (parents-enfants et grands-parents-enfants).
Descriptif de l'action	Des rendez-vous réguliers sont proposés les mercredis de 15h à 18h dans lesquels la ludothèque accompagne les familles dans la découverte et la mise en jeu. Thématiques en lien avec l'actualité ou les autres animations de la bibliothèque : les nouveaux achats, la SF, Noël, Halloween etc.
Public visé	Les enfants et leur famille. Adhérents ou non de la médiathèque. Habitants d'Apt ou le territoire, les vacanciers...
Moyens mobilisés Humains, matériels	Préparation de la sélection de jeux qui seront présentés en fonction de la thématique choisie. Proposer plusieurs tranches d'âges. Permettre aux familles de s'en emparer et de pouvoir les emprunter ensuite pour reproduire l'activité à la maison. Prévoir une bonne communication en amont. Formation de la ludothécaire « jeux et public sénior »
Calendrier prévisionnel	Toute l'année, des mercredis après-midi durant la période scolaire et des mercredis durant les petites vacances.
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	Hausse de la fréquentation de la ludothèque et emprunts de jeux nouveaux par les familles (sortir des jeux classiques). Nouveaux publics.

<b>AXE 1</b>	<b>Parentalité-intergénérationnel</b>
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Accompagnement au bon usage des écrans</b>
Porteur de l'action / partenaires	Atelier Santé Ville, Centre social Maison Bonhomme. Collectif de partenaires, parents d'élèves, écoles publiques et privées, cité scolaire, Etape84, Petite Enfance, accueils de loisirs
Constat / atouts / freins	Familles préoccupées par l'usage des écrans et souvent désemparées. Enfants-ados avec des pb de concentration, de sommeil. Décrochage de la lecture. Enfants de plus en plus jeunes en addiction aux écrans. Harcèlement. Fausses informations... Atouts : des collections attractives, des ressources sur le sujet et des animations pour renouer du lien en famille.
Objectifs généraux	Sensibiliser et accompagner les familles pour lutter notamment contre la surexposition aux écrans. Proposer des activités attractives, ludiques, culturelles que les familles peuvent reproduire à la maison. Mettre l'accent sur le Hors-les-murs.
Objectifs opérationnels	Mettre à disposition de l'information, des ressources, pour un bon usage des écrans (bibliographie). Elaborer à l'année un programme d'animations famille et jeunesse pour proposer une alternative ludique et culturelle aux écrans (lectures, jeux, etc.). Participer aux réunions du Collectif. Proposer des animations pour la Semaine écrans.
Descriptif de l'action	Ateliers durant les vacances « du virtuel au réel », ateliers bornes d'arcades (suite du projet avec modules de conduite), atelier construction mobilier, escape games, Fête du jeu, exposition des travaux des collégiens, tour de table parent-enfants avec les Conseillers numériques de Vaucluse, rencontre auteurs (par exemple « Faites les lire » Michel Desmurget). Semaine écrans : mettre en avant les actions de l'année, journée festive et d'information.
Public visé	Familles, crèches, écoles, collège, lycée, les Ados de Bosque
Moyens mobilisés Humains, matériels	Bibliothécaires jeunesse et ludothécaire. Prestataires (Fanny Farel, Apta Joue-là) Fablab, Sirtom...
Calendrier prévisionnel	Janvier 2024, projet bornes d'arcades Mars 2024, construction mobilier Petites vacances : ateliers « du virtuel au réel », escape game
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	Fréquentation des ateliers, des projets arcades et mobilier. Fréquentation de la médiathèque et ludothèque par les familles et les jeunes.

AXE 2	Education Artistique et Culturelle
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>EAC petite enfance, accueil d'auteur-illustrateur et artistes</b>
Porteur de l'action / partenaires	Médiathèque d'Apt Partenaires : association le Goût de lire en pays d'Apt, médiathèques du réseau (Roussillon lien avec le salon du livre jeunesse), CCPAL (crèches), CAF (REAAP), écoles maternelles, Service Animation Jeunesse d'Apt
Constat / atouts / freins	Constats : rencontres avec auteurs-illustrateurs mis en place surtout à partir de 6 ans par le Goût de Lire. Manque les publics – de 6 ans. Atouts : des animations-lectures régulières par les bibliothécaires dans les SAJE et les maternelles de manière régulière.
Objectifs généraux	Promouvoir la lecture dès la naissance. Favoriser l'appropriation de l'outil-livre par les familles comme vecteur de lien et de complicité parent-enfant. Susciter le désir de lecture. Désacraliser le livre.
Objectifs opérationnels	Accueillir un auteur par an, couplé à une exposition. Permettre aux – de 6 ans de rencontrer cet auteur autour d'un atelier. Organiser une rencontre tout public en invitant les familles. Préparer en amont l'accueil de l'auteur au sein des structures accompagnatrices.
Descriptif de l'action	Présentation de l'auteur et de son travail auprès des SAJE et écoles. Accueil de l'auteur dans les 2 SAJE de la ville + le RPE + 3 à 4 classes de maternelles. Durée : 3 jours + 1 h de rencontre publics famille. Valorisation des productions des enfants. Dans le cadre du spectacle de fin d'année, organisation d'un atelier artistique (théâtre d'ombre, marionnette, éveil musical)
Public visé	Enfants 0-6 ans, professionnels de la petite enfance, professeurs des écoles maternelles, parents.
Moyens mobilisés Humains, matériels	Equipe jeunesse de la médiathèque. Association Goût de lire (prépa en amont possible). Les collections de la médiathèque + du Service livre et lecture 84, notamment leurs expositions. Participation financière sollicitée de 100 € par atelier aux structures accueillantes. Financement REAAP sollicité pour les accueils tout public.
Calendrier prévisionnel	Année N-1 choix de l'auteur + communication auprès des partenaires et public visé. Année N préparatifs de l'accueil (6 mois avant). Lectures des albums et créations artistiques. Hiver-printemps : accueil de l'artiste (3 à 5 jours) + exposition (3 à 4 semaines). Décembre : atelier avec la compagnie du spectacle de Noël.
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	Augmentation des emprunts et de la fréquentation de l'espace jeunesse. Plaisirs partagés enfants et familles. Les familles repèrent et demandent les livres de l'auteur accueilli.

<b>AXE 2</b>	<b>Education Artistique et Culturelle</b>
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>EAC niveau élémentaire, accueil d'auteur-illustrateur et artistes</b>
Porteur de l'action / partenaires	Médiathèque d'Apt Partenaires : association le Goût de lire en pays d'Apt, médiathèques du réseau (Roussillon lien avec le salon du livre jeunesse)
Constat / atouts / freins	Constats : rencontres avec les auteurs-illustrateurs mis en place depuis de nombreuses années par l'association le Goût de Lire dans les classes d'Apt (Giono, Bosco). Atout : expertise de l'association dans l'accueil des auteurs. Prenaient tout en charge et proposaient gratuitement la soirée tout public à la médiathèque. La médiathèque souhaite prendre part active à cette EAC sur les classes d'Apt.
Objectifs généraux	Promouvoir la lecture. Faire découvrir une œuvre, un auteur, rencontrer l'auteur et organiser un atelier de pratique artistique. Faire découvrir la médiathèque à un public le plus large possible.
Objectifs opérationnels	Accueillir un auteur par an. Permettre aux 6-10 ans de rencontrer cet auteur autour d'un atelier animé par l'auteur. Organiser une rencontre tout public en invitant les familles. Préparer en amont l'accueil de l'auteur au sein des structures accompagnatrices.
Descriptif de l'action	Présentation de l'auteur et de son travail auprès des écoles d'Apt. Accueil de l'auteur dans les écoles de la ville. Durée : 3 jours + 1 h de rencontre publics famille. Valorisation des productions des enfants.
Public visé	Enfants 6-10 ans, professeurs des écoles, parents.
Moyens mobilisés Humains, matériels	Equipe jeunesse de la médiathèque. Association Goût de lire (prépa en amont possible). Les collections de la médiathèque + du Service livre et lecture 84. Participation financière sollicitée de 100 € par atelier aux structures accueillantes.
Calendrier prévisionnel	Année N-1 choix de l'auteur + communication auprès des partenaires et public visé. Année N préparatifs de l'accueil (6 mois avant). Lectures des albums et créations artistiques. Hiver-printemps : accueil de l'artiste (3 à 5 jours)
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	Augmentation des emprunts et de la fréquentation de l'espace jeunesse. Inscriptions jeunesse en augmentation.

<b>AXE 2</b>	<b>Education Artistique et Culturelle</b>
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Parcours EAC à destination des collégiens</b>
Porteur de l'action / partenaires	Service culturel de la ville d'Apt. Action coordonnée par la médiathèque d'Apt. Partenaires : Etat via le Pass Culture (dès la 6 <sup>ème</sup> ), référents culturels et documentalistes de la cité scolaire et Collège Jeanne D'Arc ainsi que les professeurs des classes participantes.
Constat / atouts / freins	Fréquentation en déclin des établissements culturels des jeunes à l'entrée du collège. Etiollement des relations avec l'équipe enseignante du secondaire. Atouts : différentes structures culturelles portées par la ville avec des collections variées permettant de travailler en transversalité sur différentes matières enseignées. + Souhait des équipes d'innover et de renouveler leurs catalogues de proposition d'actions à destination des scolaires.
Objectifs généraux	Permettre à tous les élèves de se constituer et enrichir une culture personnelle Éveiller la curiosité intellectuelle des élèves ; cultiver leur sensibilité et leur plaisir à rencontrer une œuvre Mobiliser leurs savoirs et leurs expériences au service de la compréhension de l'œuvre
Objectifs opérationnels	Découvrir la richesse et la qualité des collections culturelles de la ville d'Apt Permettre la rencontre des œuvres et d'un artiste Réaliser une création artistique à partir des collections
Descriptif de l'action	Un fil conducteur/ thématique est choisi(e) pour une période minimale de 3 ans. L'industrie en France sera la première thématique (2024-2027). Le parcours conduit les élèves à visiter les établissements culturels d'Apt afin de mieux comprendre le paysage industriel de la ville. Il débute par un atelier animé par les bibliothécaires, à la médiathèque pour présenter les différents ateliers et la bibliographie. Le parcours se poursuit avec les ateliers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Musée : visite de la section consacrée aux fruits confits et fabrication d'une étiquette d'emballage par gravure sur Tetra Pak et impression (1h30 à 2h ou deux fois 1h)</li> <li>• Micro-folie : Le Paysage industriel aux XIX<sup>e</sup> siècle et XX<sup>e</sup> siècle avec la réalisation d'une carte postale au fusain ou Le quotidien du mineur du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours avec la création d'un strip BD ou d'un abécédaire sur l'équipement d'un mineur. (1h)</li> <li>• Archives : promenade sur l'ancienne voie ferrée jusqu'au viaduc pour aborder sa construction (1h)</li> <li>• Médiathèque : rencontre-atelier avec un auteur (1h30 à 2h)</li> </ul> Le parcours s'achève avec le grand jeu (coconstruit avec les élèves) mené par la ludothèque (2h).
Public visé	Classes de la sixième à la quatrième.
Moyens mobilisés Humains, matériels	L'ensemble du personnel de médiation des structures culturelles de la ville. (6 agents). La rencontre avec un auteur engagera des dépenses (1500 € environ) sachant que les ateliers peuvent être pris en charge par le Pass Culture (reste à charge les frais d'hébergement, transport et hébergements).

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

<p>Calendrier Prévisionnel</p>	<p>2023 : élaboration du projet et communication auprès des établissements scolaires pour préciser son contenu. 2024-2025 : Inscription des classes et réalisation du premier parcours Mai-juin 2025 : bilan et réajustement. 2025-2026 : second parcours</p>
<p>Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation</p>	<p>3 à 8 classes participantes par année scolaire. Implication des professeurs et suivi assidu et régulier tout au long du parcours. Augmentation de la fréquentation et de l'utilisation des ressources culturelles de la ville par les jeunes de 12-14 ans.</p>

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023



<b>AXE 3</b>	<b>Inclusion</b>
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Ateliers numériques</b>
Porteur de l'action / partenaires	Médiathèque et Bibliothèque départementale du Vaucluse
Constat / atouts / freins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une demande importante de la part du public</li> <li>• Une fracture numérique importante / illettrisme</li> <li>• Un public féminin essentiellement participant</li> <li>• La gratuité</li> <li>• La convivialité et l'apprentissage ludique</li> <li>• L'apport de matériel par les intervenants</li> <li>• La durée des ateliers (2 heures)</li> <li>• Des participants seniors</li> <li>• Des désistements inhérents à l'âge des participants</li> <li>• Une crainte du numérique</li> <li>• Le difficile déplacement pour certains des participants</li> </ul>
Objectifs généraux	Réduire la fracture numérique / l'illectronisme
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir / améliorer ses connaissances de l'outil informatique (ordinateur, tablettes, smartphone, périphériques)</li> <li>• Utiliser au maximum ses propres outils pour une application effective et immédiate au quotidien</li> <li>• Veiller à la protection des données personnelles</li> </ul>
Descriptif de l'action	<p>La Bibliothèque départementale du Vaucluse met à disposition des médiathèques le souhaitant des conseillers numériques pour réaliser des ateliers dans cette thématique. Des participants de tout niveau sont acceptés.</p> <p>Les places sont limitées dû à l'espace prévu pour les ateliers, une réservation est donc nécessaire pour pouvoir participer aux ateliers. Néanmoins, ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous comme toutes les autres animations proposées par la médiathèque.</p>
Public visé	Le public éloigné du numérique et souhaitant développer leur compétence dans ce domaine.
Moyens mobilisés Humains, matériels	Des tables de travail et des chaises sont nécessaires pour ces ateliers. Un agent est souhaitable pour agencer la salle pour la bonne tenue de l'atelier et la restitution à l'identique à la fin de l'atelier.
Calendrier prévisionnel	Une séance est prévue tous les mois d'octobre à juin. De préférence durant les fermetures au public soit les jeudi et vendredi matin.
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	<p>L'appréciation des participants aux ateliers et les réponses apportées à leurs problématiques.</p> <p>Un nombre de participants réguliers à chaque atelier mensuel. Entre 5 et 8 participants à chaque atelier, seraient parfaits.</p> <p>Une fiche d'évaluation des ateliers est donnée par les conseillers numériques aux participants après le dernier rendez-vous du calendrier.</p>

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

<b>AXE 3</b>	<b>Inclusion</b>
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Fabrication de mobilier urbain en carton recyclé et démontable, par et pour les jeunes</b>
Porteur de l'action / partenaires	Porteur : bibliothèque d'Apt Prestataire ateliers : Fanny Farel Fablab de la Micro-Folie (Romarins) : machines-outils, conseils du fabmanager (vectorisation des gabarits sur logiciel et découpage du carton) ADVSEA (éducateur-technicien en renfort)
Constat / atouts / freins	Un grand nombre de jeunes fréquentent la bibliothèque et la ludothèque. Peu sont inscrits et empruntent. L'usage est occupationnel : se retrouver, travailler, point d'attente du bus etc. Manque de place pour tous les accueillir dans de bonnes conditions, et les usages ne sont pas compatibles avec le petit espace de travail de la bibliothèque où ces pratiques gênent les autres usagers et donnent bcp de travail de surveillance aux agents au quotidien (parlent fort, rient, veulent goûter etc.). Peu de mobilier urbain sur la place Carnot Les jeunes, et notamment des groupes de filles, fréquentent la place, les bancs devant la bibliothèque. Cet espace ouvert et surveillé par la proximité des commerces et de la bibliothèque, offre un sentiment de sécurité. Le constat est fait en QPV d'une occupation de l'espace public surtout masculine. Peu d'autre accueil jeunes en ville : Forum des Romarins pas toujours ouvert, accueil MJC sous condition d'adhésion de 3€.
Objectifs généraux	Favoriser l'inclusion de tous les publics, notamment ceux éloignés du livre, de la lecture et des pratiques culturelles. Sensibilisation au recyclage et à la récupération Donner confiance dans la réalisation d'un projet de A à Z qui sera valorisé sur l'espace public, et pourra être utilisé par d'autres
Objectifs opérationnels	Une attention particulière est ici portée sur le public des jeunes adolescents 11-18 ans, collégiens, lycéens ou en rupture avec l'éducation. Montrer également aux jeunes filles, qu'elles sont légitimes sur l'espace public. Un mobilier coconstruit sera probablement mieux respecté par les usagers
Descriptif de l'action	Octobre 2023 : Recherche et mobilisation des partenaires Croisement des idées et propositions de chacun, prototypage du modèle Estimation des coûts Novembre 2023 : Inscription au budget prévisionnel 2024 Récupération en amont, de matériel recyclé par Fanny Farel, commencer à en parler aux jeunes de passage à la bibliothèque, LADB informés. Nov-Décembre 2023 : dépôt de demande de financement au Contrat de ville Février-mars 2023 : Présentation officielle du projet aux jeunes Ateliers de fabrication du mobilier en carton de récupération animés par Fanny Farel (6 ateliers les mercredis après-midis avec les jeunes de mars à avril 2024) : report des gabarits, découpes, collage, assemblage et montage, décoration.

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

	Inauguration sur la place Carnot mai 2024
Public visé	Les Ados de Bosque (groupe constitué) Les ados de la médiathèque : jeunes fréquentant l'établissement
Moyens mobilisés Humains, matériels, financiers	Humains : 2 bibliothécaires (formation d'un bibliothécaire à l'usage des machines-outils du fablab) 1 intervenant ateliers rémunéré 100 € TTC l'après-midi (6 séances d'ateliers de fabrication + 4 créneaux de préparation et finition soit 1000 € sur le projet global) Fabmanager des Romarins ADVSEA : éducateur-technicien à confirmer LADB : un animateur-encadrant (SAJ ville d'Apt)  Matériel : Carton (récupération) 14 plaques par fauteuil Colle à bois 50 € Colle pour pistolet 30 € Vernis-colle Aquarethane (salle de bains) 30 € Lime pour finitions Kraft encollé pour finitions Règle métallique de découpe Découpeuse-laser (Fablab ville d'Apt)
Calendrier prévisionnel	Dates prév. ateliers : 6 séances mercredi 13/03, 20/03, 27/03, 03/04, 10/04, 17/04 à 14h30 (durée 2h) soit à la médiathèque (salle silence ou cour intérieure) ou Fablab. + 1 créneau pour la récupération des cartons (Fanny seule) + 1 créneau pour la valorisation des temps de réunions, de création du gabarit, des tests grandeur nature (Fanny seule) + 1 créneau pour figoler/consolider les créations à la fin des ateliers + 1 créneau pour inauguration/animation
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	Création de 2 salons en matériel de récupération, par les jeunes encadrés de professionnels. Utilisation de ce mobilier par les jeunes ou autres publics sur la place Carnot. Amélioration de la convivialité sur la place. Bibliothèque ou ludothèque hors-les-murs : pouvoir utiliser ces salons démontables pour valoriser les collections : livres, jeux etc.

AXE 3	Inclusion
Intitulé de l'action	Pôle inclusion
Porteur de l'action / partenaires	Médiathèque et ses partenaires : MJC, PRE, Cap-emploi, ANPEP, APEDYS, Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL), écoles d'Apt, cité scolaire, médiathèques du réseau du Calavon
Constat / atouts / freins	Une grande fréquentation de la médiathèque par des personnes ayant des difficultés d'inclusion sociale
Objectifs généraux	Permettre l'inclusion scolaire et sociale des personnes en difficulté d'apprentissage : Illettrisme, personnes allophones, personnes concernées par les troubles du neurodéveloppement et des apprentissages (Troubles Dys, autisme, Trouble de l'attention, hyperactivité, haut potentiel, trisomie, polyhandicap...)
Objectifs opérationnels	Sensibilisation, apport d'information et d'outils.
Descriptif de l'action	<p>-Constitution d'un fonds documentaire « Inclusion » composé d'un fonds de livres « facile à lire » en accord avec la charte FAL, d'un fonds de livres adaptés pour les personnes dyslexiques, et d'un fonds de sensibilisation à la neurodiversité (Dys, autisme, TDA/H, HPI...)</p> <p>constitué de guides pratiques, d'essais, de témoignages, de fictions, de documentaires, de films.</p> <p>-Ces collections font l'objet de médiation : accueil de personnes allophones suivies par l'ANPEP, Contact avec Cap-Emploi (aide au maintien dans l'emploi des personnes handicapées), travail avec le PRE etc...</p> <p>-Semaine de sensibilisation à la neurodiversité en mars 2024 : Accueil d'auteur (Juliette Speranza), conférences, débats, ateliers scolaires et tout publics, informations, café Dys, spectacle...</p>
Public visé	Personnes en difficulté de lecture et d'apprentissage, aidants, professionnels, parents, tout public.
Moyens mobilisés Humains, matériels	<p>Mobilier spécifique, acquisitions de fonds, partenariats, accueil d'auteur (Juliette Speranza 2024) puis programmation à venir.</p> <p>Formation : Accueil des publics jeunes Dys (1 agent), formation aux Premiers secours en Santé mentale (3 agents).</p>
Calendrier prévisionnel	<p>-Mise en place matérielle du fonds effectué à l'été 2023</p> <p>-Acquisition de documents tout au long de l'année</p> <p>-Accueils de groupes, ou prêt et conseil individuel tout au long de l'année</p> <p>-Semaine de sensibilisation à la neurodiversité du 19 au 23 mars 2024 : ateliers, débats, Café Dys, spectacle...</p>
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	<p>Que les personnes concernées par les difficultés de lecture et d'apprentissage, ou les professionnels, les aidants s'emparent du fonds, mais aussi qu'un public plus large soit sensibilisé à ces problématiques. Les prêts et consultations d'ouvrage, les partenariats et accueil de groupe sont des indicateurs. Accueil des groupes de l'ANPEP, Café Dys en partenariat avec l'APEDYS et la MJC, inscriptions de classes aux ateliers de la semaine sur la neurodiversité, mise en avant du fonds FAL d'Apt dans le « guide des bonnes pratiques du facile à lire » en préparation par la FILL, mise en avant du fonds neurodiversité par l'essayiste Juliette Speranza sur ses réseaux sociaux, invitation par Cap-emploi et pôle emploi à la 27eme édition de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.</p>

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

AXE 3	Inclusion
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Permanences accès aux droits à la médiathèque</b>
Porteur de l'action / partenaires	Médiathèque + la Maison France Service (CCPAL).
Constat / atouts / freins	Besoin d'accompagnement aux démarches administratives. Diminution des permanences fixes sur le territoire. Des demandes de renseignements / orientations au niveau des usagers de l'Espace public numérique de la médiathèque. Une forte augmentation du nombre d'accueils du Bus France Service. Le bus France service accueille une bonne proportion d'aptésiens, même dans les permanences des villages.
Objectifs généraux	Offrir une visibilité supplémentaire aux permanences d'accès aux droits. Faciliter l'accès aux informations du territoire. Amener de nouveaux publics à connaître et fréquenter la médiathèque et ses partenaires. Renforcer la médiathèque comme un service public de proximité et croiser les publics.
Objectifs opérationnels	Accueillir dans les murs de la médiathèque de manière régulière des permanences d'accès aux droits en complément de l'existant.
Descriptif de l'action	Première prise de contact en 2023 à l'occasion des Journées France Service. Délocalisation de la permanence du Bus le Lien devant la médiathèque place Carnot et accueil des permanences Soliha, Alte et CCAS (habitat) dans la salle de travail de la médiathèque. Poursuite de l'action chaque année.
Public visé	Tout public, adhérent ou non de la médiathèque. Gratuité de l'accès aux informations.
Moyens mobilisés Humains, matériels	Réservation et mise en place de la salle pour accueillir les permanences. Besoin de répéteur WIFI pour une bonne connexion. Un bibliothécaire pour orienter les publics vers la salle.
Calendrier prévisionnel	Programmation en cours en lien avec le Bus France Service.
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	Fréquentation de nouveaux publics. Satisfaction des publics en recherche d'information et orientation au niveau de l'accès aux droits.

<b>AXE 4</b>	<b>Patrimoine</b>
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Conservation du patrimoine écrit de la bibliothèque</b>
Porteur de l'action / partenaires	Médiathèque Agence régionale du Livre PACA (mission Patrimoine) Bibliothèque nationale de France Direction livre et lecture ministère de la Culture
Constat / atouts / freins	Etude du fonds et diagnostic sanitaire en 2020 : améliorer les conditions de conservation, poursuite classement et du catalogage
Objectifs généraux	Mettre en œuvre une gestion du fonds en lien avec les préconisations de l'étude et la demande du Ministère de la Culture (catalogage de l'ensemble des ouvrages anciens des bibliothèques municipales d'ici 2025)
Objectifs opérationnels	Dépoussiérer le magasin de conservation et ses collections. Reclassez les ouvrages. Cataloguer les ouvrages antérieurs à 1830. Verser les notices au Catalogue Collectif de France. Communiquer et valoriser les collections.
Descriptif de l'action	Poursuite du catalogage en 2023 et 2024 des imprimés anciens antérieurs à 1830. Mise en place du plan d'urgence.
Public visé	Tout public
Moyens mobilisés Humains, matériels	Formation à la gestion du patrimoine écrit. Formation au catalogage du livre ancien. Formation aux plans d'urgence. Acquisition de matériel de conservation (dépoussiérage, boîtes...) Mission de catalogage : bibliothécaires spécialisées dans le livre imprimé (catalogage Unimarc, logiciel Orphee) et les manuscrits (catalogage EAD, logiciel Tapir)
Calendrier prévisionnel	Poursuite du catalogage des imprimés anciens jusqu'à juin 2024. Suite et fin du catalogage des manuscrits juin 2024. Dépoussiérage chaque année. Chantier suivant : gestion des imprimés après 1830 et périodiques anciens.
Résultats attendus / indicateurs / critères d'évaluation	Versement des notices au CCFr 2024. Valorisation des collections : supports, expositions.

### **Proposition d'ouverture vers l'avenir :**

Etudier la faisabilité d'un Contrat Territoire Lecture (CTL)  
Financement DRAC pour la création (CCPAL) d'un poste de coordination de réseau des médiathèques (pour l'action culturelle, la communication communes et la navette documentaire par exemple).  
Faciliter les mutualisations, les démarches administratives et les échanges de documents.

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

## Annexes

Règlement intérieur du réseau des médiathèques du Calavon  
Délibération du règlement intérieur à 11 médiathèques

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DES MONTS ET VALLÉE DU CALAVON

### Article 1 - Les missions des médiathèques

**1.1. Le réseau des médiathèques du Pays d'Apt est un service public** chargé de contribuer aux loisirs, à la Culture, à l'information et à la documentation de la population. Il comprend les médiathèques municipales d'Apt, Bonnieux, Gargas, Goult, Joucas, Lacoste, Murs, Roussillon, Saint-Martin de Castillon, Saint-Saturnin-lès-Apt et Saïgnon.

**1.2. Le réseau a pour mission de :**

- promouvoir la lecture publique,
- mettre à la disposition du public un large choix de documents (imprimés, audiovisuels ou numériques),
- permettre à tous l'accès à l'information par le biais de la médiation culturelle et sociale,
- être un outil de cohésion sociale par la centralisation des échanges envers tous les publics.

**1.3. L'accès aux médiathèques du réseau** et la consultation sur place du catalogue et des documents sont libres, gratuits, anonymes et ouverts à tous.

**1.4. Le prêt à domicile** est consenti pour une cotisation forfaitaire annuelle (fixée conjointement par les conseils municipaux).

**1.5. Le personnel, bénévole ou employé,** est à la disposition des usagers pour les aider à utiliser toutes les ressources des médiathèques.

### Article 2 - L'accès aux médiathèques

**2.1. La consultation sur place de documents exclus du prêt :** pour des raisons de conservation, les documents signalés comme usuels (dictionnaire, encyclopédie...) et les documents patrimoniaux sont exclus du prêt. Ainsi que le dernier numéro des périodiques en cours.

**2.2. Les conditions d'utilisation des postes multimédia** et accès internet sont soumises à une charte spécifique à chaque médiathèque.

**2.3. La reproduction de documents est possible** par photocopie ou par impression à partir d'internet (sous réserve que cette reproduction réponde aux obligations de la charte multimédia de chaque médiathèque).

**2.4. L'emprunt de documents**

Sous réserve d'être inscrits dans une médiathèque du réseau et sauf avis contraire, tous les supports de documents sont empruntables (livres, CD, DVD, périodiques).

L'accès aux documents numériques proposés par le biais de la plateforme « vivre connectés » du Service Livre et Lecture de Vaucluse est possible uniquement pour les adhérents à jour de leur adhésion dans l'une des médiathèques du réseau.

**A partir de 14 ans,** les enfants peuvent emprunter les documents pour adultes. Toutefois, le choix des documents empruntés par les mineurs est réputé être effectué avec l'accord et sous la responsabilité des parents.

**2.5. Les responsabilités des médiathèques**

- La médiathèque ne saurait être tenue responsable des informations et des opinions exprimées dans les documents qu'elle met à la disposition des usagers.
- L'administration communale n'est pas responsable des vols et des dégradations d'objets appartenant aux usagers.
- La médiathèque ne saurait être tenue pour responsable des détériorations de matériels appartenant aux lecteurs du fait de l'emprunt des supports qu'elle offre.
- La médiathèque ne saurait être tenue pour responsable des préjudices personnels intervenant à l'intérieur de ses locaux à l'occasion de litiges entre les usagers. Elle n'est tenue qu'aux prescriptions du Code pénal relatif à l'obligation d'assistance à personne en danger, ainsi qu'à l'exclusion des personnes troublant la tranquillité des lieux.

### Article 3 - Les règles de vie

Sous l'autorité de la direction de l'établissement, tout manquement à ces règles de vie entraînera une exclusion temporaire ou définitive de la médiathèque.

**3.1. Les engagements de l'utilisateur**

En entrant dans une médiathèque du réseau, l'utilisateur s'engage à :

- respecter la neutralité de l'établissement : toute propagande ou prosélytisme est interdit,
- s'abstenir de fumer, boire (l'eau est autorisée), manger ou discuter à voix haute,
- n'introduire aucun animal, à l'exception des chiens guides d'aveugles,
- ne pas annoter ni détériorer les documents,

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20221206-002933-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023



- éviter de créer toute nuisance sonore (téléphone, baladeur,...) et respecter le calme,
- limiter l'utilisation des téléphones portables dans l'enceinte de la Médiathèque et, dans tous les cas, de mettre ceux-ci en position vibreur,
- ne pas se livrer à des voies de fait quelles qu'elles soient,
- ne pas introduire d'objet dangereux dans les locaux,
- respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la médiathèque,
- ne pas dupliquer les documents qu'il emprunte et à ne faire qu'un usage strictement privé de ces documents. Toutefois, certains ouvrages de la Médiathèque ne peuvent être consultés que sur place. Des reprographies sont faites sur demande si l'état du document le permet. Les usagers sont tenus de réserver ces reprographies à leur usage strictement personnel,
- à prendre soin des documents qui lui sont prêtés. En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement. En cas de détériorations répétées, l'usager peut perdre son droit de prêt de façon provisoire ou définitive,
- ne pas utiliser de ruban adhésif pour réparer les livres mais signaler les documents détériorés lors de leur restitution à la banque de prêt, afin qu'ils soient réparés par le personnel avec du matériel approprié à la conservation des ouvrages.

### **3.2. Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.**

Les parents ou les accompagnateurs adultes demeurent expressément responsables des allées et venues, du comportement des enfants dont ils ont la charge à l'intérieur de la médiathèque et des choix de lectures de ceux-ci.

**3.3. L'affichage publicitaire à l'intérieur de la Médiathèque** n'est autorisé qu'après autorisation de son responsable.

**3.4. Les suggestions d'achats** : la médiathèque reste à l'écoute des suggestions d'achats de ses lecteurs, mais elle n'est pas tenue de toutes les honorer et le personnel reste maître de sa politique d'acquisition.

## **Article 4 - Les conditions d'inscription**

**4.1. Pour s'inscrire au réseau des médiathèques**, l'usager doit justifier de son identité et de son domicile. Tout changement de domicile doit être signalé.

Les personnes mineures doivent, pour s'inscrire, faire remplir à leurs parents ou leurs responsables légaux une autorisation écrite. Les personnes ne résidant pas de manière permanente dans la région devront indiquer, en plus de leur adresse provisoire, l'adresse de leur résidence principale.

Chaque adhérent reçoit une carte personnelle de lecteur valable dans toutes les médiathèques du réseau.

L'inscription, renouvelable, est valable un an de date à date. Celle-ci ne peut être renouvelée que dans la médiathèque qui a édité la carte. Les produits des redevances sont perçus par la médiathèque émettrice de l'abonnement.

**4.2. Le tarif** est fixé par les conseils municipaux sur proposition du réseau des médiathèques du Pays d'Apt.

L'inscription est gratuite pour les mineurs et les bénéficiaires des minima sociaux.

## **Article 5 - Les conditions de prêt**

**5.1. Le prêt à domicile n'est consenti qu'aux usagers inscrits**, à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur.

**5.2. L'usager peut emprunter** sur l'ensemble du réseau : 20 documents dont 6 DVD et 1 jeu sur une carte adulte et 20 documents dont 3 DVD et 1 jeu sur une carte jeunesse, pour 3 semaines.

### **5.3. Le retour des documents**

Tous les documents empruntés peuvent être rendus avant la date d'échéance aussi souvent que le souhaite l'adhérent.

Les documents empruntés dans une des médiathèques peuvent être rendus dans toutes les médiathèques du réseau.

### **5.4. La réservation et la prolongation des documents**

Un document sorti peut être demandé à la réservation. Sur simple demande (même téléphonique) le délai de prêt peut être prolongé pour les documents imprimés, sous réserve que le document concerné ne soit pas réservé. Chaque prolongation peut être renouvelée une fois. Le lecteur peut lui-même prolonger ses documents via le catalogue en ligne, à condition que le document ne soit pas une nouveauté, réservé ou en retard.

### **5.5. Les CD et DVD ne peuvent être utilisés que pour des auditions ou visionnements à caractère individuel ou familial.**

La reproduction de ces enregistrements est formellement interdite. L'audition publique des CD est possible sous réserve de déclaration aux organismes gestionnaires du droit d'auteur dans le domaine musical (SACEM, SDRM). Pour les DVD, la diffusion est réservée au cercle familial. Les Médiathèques dégagent leur responsabilité de toute infraction à ces règles.

### **5.6. Le prêt aux collectivités**

Les collectivités et institutions de toute nature (crèches, écoles, maisons de retraites, centre de loisirs...) peuvent bénéficier d'un droit au prêt de livres aménagé en durée et en volumes dans le cadre d'une convention établie entre elles et la médiathèque qu'elles souhaitent utiliser. L'opportunité de ce service sera appréciée en fonction des orientations proposées pour le développement de la lecture.

### **5.7. Les retards et les détériorations**

- En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, des lettres de rappel seront adressées au lecteur concerné et il pourra être appliquée une suspension du droit de prêt dans l'ensemble du réseau des médiathèques.
- En cas de non restitution ou de détérioration d'un document, le lecteur doit assurer son remboursement de sa valeur. Dans les cas d'un document composite (livre-CD, DVD...), le remboursement porte sur l'ensemble du document.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

- En cas de non restitution des documents empruntés au-delà d'un délai de 3 mois, le dossier de contentieux est transmis au Trésorier Principal de la commune concernée qui se chargera de son recouvrement.

## Article 6 - Informations diverses

### 6.1. Les dons

Les médiathèques s'engagent à accepter les dons de livres ou de revues en bon état. Cependant, le personnel jugera de la suite à donner à ces dons en fonction de l'état des documents, de leur caractère éventuellement obsolète et du fonds de la Médiathèque. Dans le cas où les ouvrages ne seraient pas intégrés au fonds de la structure, ils seront vendus ou donnés à des œuvres caritatives.

### 6.2. L'application du présent règlement

Les principales dispositions du présent règlement sont présentées à l'inscription sous la forme d'un livret d'accueil à tout nouvel adhérent et disponibles en permanence dans chaque structure.

Dès son entrée dans une des médiathèques du réseau, tout usager s'engage à se conformer au présent règlement.

Ce dernier annule et remplace toutes les dispositions réglementaires antérieures.

Le personnel est chargé de l'application du présent règlement, y compris son interprétation en cas de litige. Il est habilité, toujours sous la responsabilité du directeur à effectuer les vérifications ou contrôles nécessaires, à expulser ou à interdire d'accès tout contrevenant au règlement.

## Article 7 – Fonctionnement interne

### 7.1. Réunions

Une réunion du personnel des médiathèques se tiendra mensuellement. La rencontre aura lieu successivement dans chaque commune du réseau.

Les décisions concernant le fonctionnement du réseau seront prises à la majorité des voix du personnel de chaque structure (1 vote est alloué à chaque établissement) et proposées pour délibération aux différents conseils municipaux.

### 7.2. Politique d'acquisition

Les médiathèques du réseau se concertent de manière régulière pour assurer la qualité, la cohérence et la complémentarité de l'offre documentaire au sein du territoire.

Un budget minimum d'acquisition devra être consacré au renouvellement annuel des collections (livres, disques, DVD) à hauteur de 2 € par an et par habitant.

### 7.3. Intégration des nouveaux partenaires

Toute commune souhaitant intégrer le réseau devra effectuer une demande écrite auprès des élus du réseau. Après acceptation de la demande, la commune devra valider ce présent règlement, en l'état, par délibération de son conseil municipal.

Pour les autres communes du réseau, cette décision fera l'objet d'un avenant au présent règlement.

Le réseau ne devra pas compter plus de 12 bibliothèques.

La distance entre deux communes adhérentes au réseau des médiathèques ne devra pas excéder plus de 26 km.

### 7.4. Personnel

La bibliothèque souhaitant intégrer le réseau devra compter au sein de son équipe, au moins un agent de catégorie C. Ce dernier devra effectuer au minimum huit heures de travail hebdomadaire pour la bibliothèque. Il devra également avoir suivi une formation en bibliothéconomie (au minimum formation de base BDP) ainsi qu'une formation pour la maîtrise du logiciel Orphée, version réseau.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002933-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20231212-003068-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 06 Décembre 2022  
19 heures 00

-----

GF/EB

N° 002933

Direction des affaires  
culturelles -  
Médiathèque -  
Réactualisation du  
règlement intérieur du  
réseau des  
médiathèques

Affiché le :

Le Mardi 06 Décembre 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 30 novembre 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS :** Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION :** M. Pierre DIDIER donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Denis DEPAULE donne pouvoir à M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

**ABSENTS EXCUSÉS :**

**ABSENTS :** Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Il est rappelé que le Conseil Municipal a approuvé le règlement intérieur de la bibliothèque municipale par la délibération n° 81 en date du 9 mai 2005.

Par délibération n° 1107 en date du 14 décembre 2010, le Conseil a approuvé le changement de dénomination de la bibliothèque municipale en médiathèque.

Par délibération n° 1769 en date du 18 novembre 2014, le Conseil a approuvé la mise en réseau de sa médiathèque avec six autres communes du pays d'Apt.

Afin de finaliser l'intégration dans le réseau des médiathèques, le Conseil a approuvé par sa délibération n°1848 en date du 2 juin 2015, un règlement intérieur du réseau des médiathèques « Monts et vallée du Calavon ».

Par délibération n° 2369 en date du 31 janvier 2019, le Conseil a approuvé un nouveau règlement intérieur du réseau, le règlement intérieur de la ludothèque ainsi

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20231206-002933-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022

que la charte informatique suite à l'intégration de la ludothèque et de nouveaux services informatiques proposés aux usagers.

Depuis cette date, le réseau intègre de nouvelles médiathèques : Saint-Martin de Castillon et Gargas (intégration effective prévue en janvier 2023) – article 1.1.

L'accès au bouquet numérique « Vivre connectés » offert par le Service Livre et Lecture de Vaucluse est ouvert à l'ensemble des médiathèques du réseau – article 2.4.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
A L'UNANIMITE**

**CONSIDERANT** la nécessité de réactualiser le règlement intérieur du réseau des médiathèques des « Monts et vallée du Calavon »,

**APPROUVE** le règlement intérieur du réseau des médiathèques annexé à la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Véronique ARNAUD-DELOY**

